



Marcillé
Robert



Le Marcilléen

n°66

**2
0
2
5**





Sommaire

VIE MUNICIPALE	03
Édito du Maire	03
Le mot de la Députée	04
Les Conseillers Départementaux	05
Budgets et Finances	06
Tarifs communaux	07
Démarches administratives - Nouveaux horaires	08
Le Lotissement du Bocage	09
La Motte Féodale - l'Étang	10 - 11
Travaux	12
Zoom sur les projets - Le CCAS	13
LA VIE DES ENFANTS	14
École Louise Bellays	14
APE école Louise Bellays	15
Écoles Ste Marie et St Pierre - RPI	16
APEL RPI écoles Ste Marie et St Pierre - Le SIRS	17
Les Assistantes Maternelles - La micro-crèche COCCINELLE - Crocq'Vacances	18
Accueil de loisirs «Label Aventures» de VISSEICHE	19
VIE ASSOCIATIVE	20
Résidence de l'Étang	20
Association Entour'âges	21
Les Anciens Combattants	22
Les Guidons de la Roche aux Fées - ACCA de Marcillé-Robert	23
Association Culturelle Marcilléenne	24
La Minoterie	25
Le Club Bon Accueil	26
Merci à nos bénévoles	27
INTERCOMMUNALITÉ	28
La Médiathèque	28
Le Relais pour l'Emploi	29
Roche aux Fées communauté	30 - 31
VIE CULTURELLE INTERCOMMUNALE	32
LA FIBRE	33
LE SMICTOM	34 - 35
COMMERCANTS ET ARTISANS	36 - 37
SERVICES MÉDICAUX	38
ÉTAT-CIVIL	39

Marcillé Robert





Édito du Maire



Marcilléennes, Marcilléens,

L'année qui vient de s'écouler a été marquée, dans un sens large, par une situation politique bien compliquée. Une dissolution de l'assemblée nationale par le Président MACRON, à l'issue des élections Européennes, a fortement contribué à déstabiliser le pays. Une situation budgétaire très délicate, tant au niveau de l'État qu'au sein des conseils départementaux, n'est pas pour nous rassurer.

La situation financière de la commune n'est pas comparable, fort heureusement, et des projets, déjà réalisés ou à venir, sont bien réels. Ainsi, des travaux de voirie, n'ont pas pu être réalisés en 2024 à cause d'une météo déplorable, la VC 10 (route de Retiers par la Ravariais et la Mettrie), qui va ainsi être refaite en bi-couche sur 1,4 kms, et le cimetière qui verra ses allées refaites en enrobé, dès que la météo le permettra.

Des travaux de mise en sécurité seront effectués dans le bourg, devant le cabinet médical. Une modification des places de stationnement permettra de réaliser un trottoir sécurisé, et ainsi faciliter la sortie des patients.

Des jeux ont été installés sur l'ancien terrain de foot qui deviendra petit à petit un espace de loisirs multigénérationnel. Un terrain de bi-cross a été réalisé, réservé uniquement aux vélos. Également des jeux pour les petits ont été installés par les agents communaux, ainsi qu'un terrain de boules. La mise en place de tables, de bancs et de plantations viendront compléter cet espace dédié à la détente.

La boulangerie a retrouvé un peu de vie, puisqu'elle est occupée, depuis mars 2024, par la ferme de la Cordière. Fabien HOUGET, victime d'un incendie qui a détruit son laboratoire fin 2023 au THEIL, est venu solliciter la commune pour continuer son activité. C'est à l'unanimité que le conseil s'est prononcé favorablement à l'installation de Fabien et de ses employés. Le magasin est ouvert tous les mercredis et vendredis, et, en plus de la charcuterie traditionnelle, un dépôt de pain est proposé. Le logement occupé par les anciens boulangers a été libéré fin octobre 2024.

Suite au décès du Père René MORLIER, la commune a repris la maison qui faisait office de presbytère. La maison sera proposée à la location, après quelques petits travaux de rafraîchissement.

L'adressage a été finalisé sur l'ensemble de la commune. Désormais, chaque habitation dispose d'un numéro, et une plaque numérotée a été distribuée à chaque maison qui en était dépourvue. La mise à jour de cette Base Adresse Nationale (BAN) est un passage obligé pour l'arrivée de la fibre qui est imminente. La BAN est consultable sur le site adresse.data.gouv.fr

A la résidence de l'étang, après 23 années passées à la direction de l'établissement, Mme Céline CLOUIN a été remplacée par Mme Anaëlle LAMIRAULT.

La construction des 3 logements du bailleur social NÉOTOA est enfin sortie de terre sur le lotissement du Bocage, avec un an de retard. Les logements ont été attribués, et les nouveaux Marcilléens ont investi leur logement fin décembre.

L'ensemble des élus du conseil municipal et les agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2025.

Votre Maire, Laurent DIVAY





Le mot de la Députée

Madame Monsieur,

Cette année aura été marquée par une magnifique parenthèse olympique, durant laquelle la France a accueilli et émerveillé le monde, avec des Jeux qualifiés de « Meilleurs de l'histoire » par nombre d'observateurs étrangers. Je vois en cette réussite l'opportunité d'une prise de conscience collective dans notre faculté à rêver et à faire grand, ensemble ! Je veux également saluer nos athlètes Olympiques et Paralympiques qui auront formidablement accompagné cette réussite, en finissant respectivement dans le top 5 et top 8 aux classements des médailles. Bravo à celles et à ceux qui, de l'organisation aux podiums, auront contribué à ce succès qui fait notre fierté et en particulier tous les volontaires et ceux qui ont assuré notre sécurité.

L'année 2024 aura également vu un contexte politique mouvementé. À la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République, j'ai eu la très grande satisfaction d'être réélue comme députée de notre circonscription pour un 3ème mandat. Dans un hémicycle composé de trois blocs, sans qu'aucun d'entre eux ne soit majoritaire dans les faits, il nous faut composer et construire. Je pense depuis toujours que c'est la recherche de compromis qui nous rassemble et qui peut apporter des solutions concrètes, toujours dans le respect des principes républicains. Je serai exigeante sur le respect de nos valeurs. Je constate dans chacun de mes déplacements que les Français ont besoin d'apaisement et demandent de la concorde.

Parmi les victoires enregistrées en 2024 sur notre circonscription, je veux citer la reprise de l'EHPAD d'Availles-sur-Seiche menacé de fermeture, par l'association SIPIA (qui gère déjà l'EHPAD de Gennes-sur-Seiche) et la création de 2 nouvelles brigades de gendarmerie à Louvigné-de-Bais (fixe) dès 2025 et à Val-d'Izé (mobile) en 2027 sur le territoire d'intervention le plus grand du département.

Le contexte budgétaire délicat nous oblige à être réalistes et responsables vis à vis des générations futures. Nous étions parvenus à réduire le déficit à moins de 3% du PIB (Produit Intérieur Brut) avant la Covid : preuve que c'est possible. Je suis fière d'avoir été des majorités qui ont protégé particuliers et entreprises durant les crises. Il nous faut poursuivre les réformes structurelles, évaluer ce qui est mis en place et s'assurer de l'efficacité de nos politiques publiques.

Je vous adresse tous mes vœux pour cette année 2025. Une année que je veux voir comme celle d'un retour à une certaine stabilité qui permettra au pays d'avancer. Vous pouvez compter sur ma détermination à poursuivre mon engagement, dans la recherche de cohésion et la construction de compromis. Pour vous et avec vous.

Votre députée Christine LE NABOUR



Les conseillers départementaux



Madame Monsieur,

Mobilisés pour le canton de LA GUERCHE-DE-BRETAGNE : un engagement au service des 31 communes et des habitants

Marie-Christine MORICE et Christian SORIEUX, conseillers départementaux du canton de LA GUERCHE-DE-BRETAGNE, œuvrent activement pour les 31 communes qu'ils représentent. Leur engagement se traduit par leur implication dans les conseils d'administration des collèges et des EHPAD, mais également par leur participation aux événements clés tels que les manifestations sportives et culturelles, ainsi que les cérémonies de la Sainte-Barbe, où ils soulignent l'importance du recrutement pour maintenir les effectifs de sapeurs-pompiers afin de sauver des vies, protéger l'environnement et lutter contre les incendies.

Chaque année, deux rendez-vous majeurs rythment leur action de proximité : à ÉTRELLES (la veille du 8 mai) et CHELUN (la veille du 11 novembre). Ils réunissent les 31 maires du canton, les parlementaires, le sous-préfet et les représentants de la gendarmerie. Ces rencontres permettent de dresser un bilan des nombreuses compétences du département : entretien et sécurité des routes, gestion des collèges, soutien aux personnes âgées et aux EHPAD, accueil des personnes en situation de handicap, protection de l'enfance, insertion professionnelle, modernisation des casernes de pompiers et préservation des espaces naturels sensibles.

Ces réunions sont aussi l'occasion de rappeler les soutiens financiers proposés par le département : rénovations de bâtiments communaux et sociaux, modernisation des collèges, travaux sur les établissements sanitaires en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, financement d'équipements sportifs et soutien aux associations locales. Ces aides, prévues dans les budgets 2024, constituent des leviers essentiels pour les projets des communes.

Lors de ces moments d'échange, les conseillers départementaux partagent les avancées des projets en cours, les décisions prises dans les commissions et les séances plénières. Ils écoutent attentivement les besoins exprimés par les maires, tout en bénéficiant des contributions des parlementaires et des autorités locales, qui apportent des éclairages précieux sur les enjeux nationaux et régionaux.

La dernière rencontre, tenue à CHELUN le 8 novembre dernier, a marqué un moment important avec la présence de Mme Françoise GATEL, Ministre déléguée à la Ruralité, à l'Artisanat et aux Commerces. Les discussions ont porté sur des sujets majeurs : la crise du logement, la baisse des dotations publiques et surtout la situation critique des EHPAD en Ille-et-Vilaine. Le groupe politique de l'Union du Centre et de la Droite, auquel appartiennent les deux élus, a initié la création d'une mission d'information et d'évaluation sur la situation des EHPAD en Ille-et-Vilaine : situation financière et enjeux démographiques pour répondre aux défis du grand âge.

Face à ces défis, Marie-Christine MORICE et Christian SORIEUX restent mobilisés : leur priorité est d'accompagner les projets structurants des communes et de veiller à l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, même si les financements devront être ajustés par rapport aux années précédentes dans un contexte budgétaire particulier.

Marie-Christine MORICE et Christian SORIEUX vous souhaitent une belle année 2025 et vous assurent de leur détermination pour bâtir un avenir à la hauteur des défis du territoire.

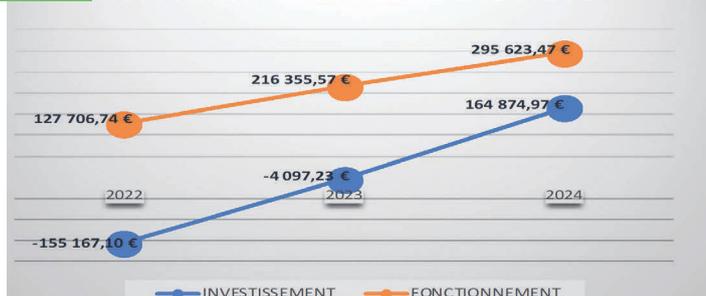
Demande de rendez-vous par mail : ucd35@ille-et-vilaine.fr



Budgets & Finances

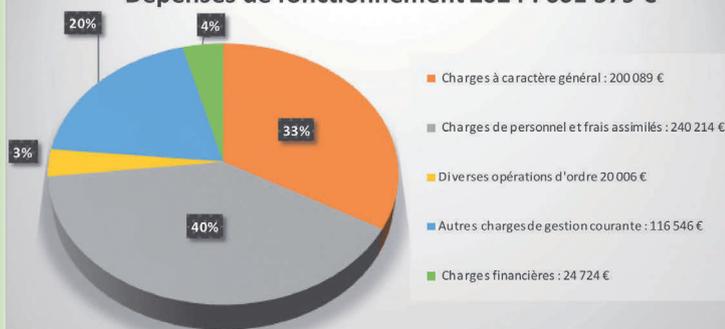
BUDGET COMMUNAL

Résultats années 2022-2023-2024

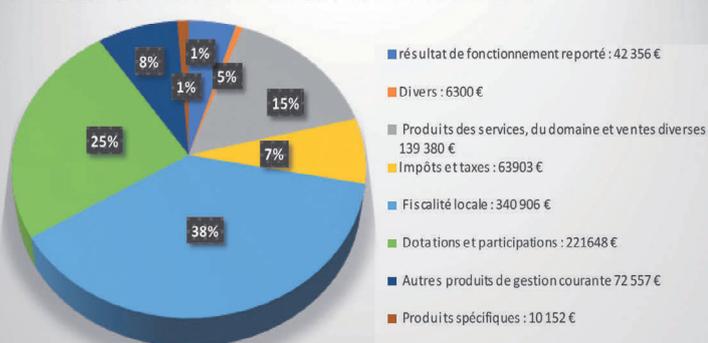


Le gel des projets d'investissement et les efforts en matière d'économie et de contrôle depuis plusieurs années, ont permis de redresser les finances de la commune. Que cela soit en fonctionnement ou en investissement, les résultats sont positifs en 2024.

Dépenses de fonctionnement 2024 : 601 579 €



Recettes de fonctionnement 2024 : 897 202 €



Investissement : Projets 2025

1- Rénovation et extension de l'atelier technique :

Ce sera le principal projet d'investissement de l'année, projet initialement prévu en 2022, mais reporté à 2025, faute de finances nécessaires. Le montant s'élève à 135 000 €, sachant qu'une partie de travaux sera réalisée en régie par le personnel communal. Cela fera quelques économies. Les subventions accordées financeront le projet à hauteur d'environ 59 000 €. Le reste à charge sera en partie financé par un emprunt.

2- Voirie : La mise en sécurité du trottoir devant le cabinet médical s'élève à 14 530 €.

- **Les allées du cimetière seront également refaites** pour un total de 31 100 €.

- **Les travaux de réfection de la voie communale n°10 s'élèveront à 27 200 €.**

6

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Cantine et garderie

Pour l'année scolaire 2023-2024, le coût d'un repas de cantine s'élevait à 6.63€ par enfant et par repas. Le tarif facturé aux familles s'élevait à 4.35 €. La différence de 2.28 € prise en charge par la commune représente un total de 24 817.80 € pour l'année scolaire, concernant les deux écoles.

A la rentrée 2024-25, le tarif est passé à 4.53 € pour la cantine et à 0.42 € le ¼ d'heure de garderie, contre 0.40 € l'an passé.

Transport scolaire

Afin d'équilibrer le budget du Syndicat de Regroupement Intercommunal de MARCILLÉ-ROBERT-VISSEICHE (SIRS), La commune participe au transport scolaire pour des enfants scolarisés à Sainte Marie, Saint Pierre (VISSEICHE), et Louise Bellays. Pour 37 enfants marcilléens, cette subvention s'élève à 6 000 € soit 162.16 € par enfant.

Centre de loisirs

La commune accueille les enfants 3 semaines en juillet avec le soutien de Crocq'Vacances. Le reste de l'année, les enfants peuvent être accueillis à l'association Crocq'Vacances à RETIERS, ou Label Aventure à VISSEICHE.

- **Subvention à «Label Aventure» : 1 830 € pour l'accueil de 10 enfants le mercredi et 8 pendant les vacances scolaires.**

- **Subvention à l'association Crocq' Vacances : 6 082.54 € pour l'accueil au centre de loisirs et à l'espace jeunes.**

SCOLAIRE

Coût de l'élève :

La commune ayant deux écoles, Louise Bellays, école publique et Sainte Marie, école privée, elle a obligation de subventionner l'école privée sur la base du coût de l'élève (maternel et primaire) de l'école publique.

Pour l'année scolaire 2023-2024 : le coût d'un élève en maternelle s'élève à 1 124.83 € et un élève de primaire à 379.62 €. Ce coût ne comprend pas les services extrascolaires mais uniquement les frais engagés sur le temps scolaire, y compris la piscine (transport et entrée). **En fonction de ces coûts calculés pour 2023-2024, la subvention versée à l'école Sainte Marie pour l'année 2024-2025 s'élève à 24 155.36 €.**

Sorties scolaires :

Les trois écoles : Louise Bellays, Sainte Marie et Saint Pierre (VISSEICHE) perçoivent aussi une subvention de 25 € par élève marcilléen, pour les sorties scolaires. Cette subvention a été reconduite pour l'année scolaire en cours pour un montant de 2 225 € (+ 262.5 €).

En 2023-24, la commune a participé à hauteur de 110 229 € pour le fonctionnement des écoles, tous services confondus (temps de classe, cantine et garderie) soit 18.4 % du budget fonctionnement de la commune.

Pour conclure

Afin d'assurer une continuité et une qualité du service public, et ce malgré l'inflation et la crise économique, la commune a dû faire face à une légère augmentation des dépenses de fonctionnement en 2024 .

Tarifs communaux



SALLE POLYVALENTE

	Associations Marcilléennes (ou sur le territoire de la RAF Communauté)	Marcilléens	Personnes ou associations extérieures
1 journée		206.00 €	309.00 €
2 jours (week-end)		309.00 €	412.00 €
1/2 journée uniquement pour les sépultures civiles	150.00 €	150.00 €	150.00 €
Vin d'honneur	Gratuit	52.00 €*	113.00 €
Réunion	Gratuit		52.00 €
Manifestations à but lucratif	50.00 €		113.00 €

* hors vin d'honneur précédé d'une sépulture : gratuit

Chauffage obligatoire (du 15 octobre au 30 avril) : 58.00 €

Caution de réservation obligatoire : 80.00 € à la signature du contrat

Caution de ménage obligatoire : 150.00 €

Caution de garantie : 1000.00 €

Tarif en cas de casse : Valeur prix d'achat

CIMETIERE

Concession de 15 ans (renouvellement)	103.00 €
Concession de 30 ans	206.00 €
Concession de 50 ans	412.00 €
Cavurne (15 ans)	258.00 €
Case columbarium (15 ans)	360.00 €

CONTRÔLE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Contrôle Assainissement collectif	100.00 €
-----------------------------------	----------

CAMPING

TARIF EMPLACEMENT NU PAR NUIT			
Emplacement	4.10 €	Enfant (- 2 ans)	gratuit
Électricité (du 01/05 au 14/10)	3.00 €	Tarif groupe par enfant	1.50 €
Électricité (du 15/10 au 30/04)	8.00 €	Garage mort (hors juillet et août)	3.10 €
Adulte (+12 ans)	4.10€		
Enfant (de 2 à 12 ans)	2.00 €		
LOCATION MOBIL-HOME 3 PLACES (hors électricité)		LOCATION MOBIL-HOME 4 PLACES (hors électricité)	
La nuit (minimum 2 nuits)	31.00 €	La nuit (minimum 2 nuits)	41.00 €
Tarif semaine	155.00 €	Tarif semaine	206.00 €
Tarif quinzaine	247.00 €	Tarif quinzaine	330.00 €
Tarif mois	340.00 €	Tarif mois	453.00 €
LOCATION CHALET 5 PLACES (hors électricité)		FRAIS DIVERS	
La nuit (minimum 2 nuits)	52.00 €	Forfait ménage	52 € / séjour
Tarif semaine	258.00 €		
Tarif quinzaine	381.00 €		
Tarif mois	515.00 €		



SERVICES SCOLAIRES

Au 1er septembre 2024, un repas à la cantine est facturé 4.53 €, et la garderie 0.42 € le 1/4 d'heure.

- * **Si un enfant est inscrit à la cantine mais ne mange pas :**
 - Facturation du service - Possibilité de récupérer le repas
- * **Si un enfant n'est pas inscrit à la cantine mais y mange :**
 - Un supplément de 2 € sera facturé en plus du prix du repas
- * **Retard pour récupérer les enfants à la garderie après 19h00**
 - 20 € par enfant et par retard

Votre enfant ne va pas manger à la cantine, alors qu'il était inscrit ? Vous pouvez annuler son repas en avance :

- Pour le repas du lundi : annulation le jeudi avant 10h
- Pour le repas du mardi : annulation le vendredi avant 10h
- Pour le repas du jeudi : annulation le mardi avant 10h
- Pour le repas du vendredi : annulation le mardi avant 16h

Pour tout renseignement concernant le règlement : 02 99 43 67 34 ou mairie@marcille-robot.bzh

Pour tout renseignement concernant les inscriptions et les désinscriptions des repas : 02 99 43 67 34 ou comptabilite@marcille-robot.bzh

Démarches administratives

LA VIGNETTE CRIT'AIR OBLIGATOIRE À RENNES

Depuis le 1er janvier 2025, les voitures les plus polluantes sont interdites de circulation à Rennes dans une Zone à Faibles Émissions (ZFE). Seuls les véhicules munis d'une vignette Crit'air seront autorisés à circuler dans la zone à faibles émissions rennaise, c'est-à-dire à l'intérieur de la rocade, avec le boulevard des Alliés en limite à l'est. Deux-roues motorisés, voitures, camionnettes, poids-lourds : la vignette Crit'Air devient obligatoire pour tous à l'intérieur de cette zone. Faites votre demande sur le site - certificat-air.gouv.fr



AGENCE NATIONALE DES TITRES SECURISÉS (ANTS)

Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, certificat d'immatriculation des véhicules. Toutes vos démarches de titres sont à effectuer sur Internet :

<https://ants.gouv.fr>

Un numéro unique national pour vous renseigner : 34 00 (appel non surtaxé)

Pour effectuer votre demande de passeport et de carte d'identité :

- 1- Effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS et noter le numéro attribué en fin de session
- 2- Prendre rendez-vous dans une des mairies équipées d'une station biométrique
- 3- Rassembler les pièces justificatives
- 4- Se présenter le jour du rendez-vous avec son dossier complet pour la prise d'empreintes

DÉPOSER MON PERMIS DE CONSTRUIRE, MA DÉCLARATION PRÉALABLE EN LIGNE

Qu'est-ce que le portail de l'utilisateur de l'urbanisme ?

Il est possible de déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme sous un format numérique, sans se déplacer en mairie, en se connectant depuis le portail numérique dédié. L'instruction de la demande d'autorisation d'urbanisme se fera alors de manière dématérialisée par le(s) service(s) concerné(s).

Comment déposer mon dossier en ligne ?

Le portail numérique de l'utilisateur de l'urbanisme vous permet de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces à fournir à la demande d'autorisation d'urbanisme

Quels types de demandes puis-je déposer en ligne ?

- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Certificat d'urbanisme d'information et opérationnel
- Permis de démolir
- Permis d'aménager
- Déclaration d'intention d'aliéner



Pour vos démarches, connectez-vous via [rafcom.bzh](https://www.ants.gouv.fr)

Suivez toute l'actualité de la commune sur le site internet : <https://www.marcille-robert.bzh/>

Nouveaux Horaires

	MAIRIE	AGENCE POSTALE	MÉDIATHÈQUE
Lundi	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	
Mardi	9h00 - 12h00 14h00 - 18h30	9h00 - 12h00 14h00 - 18h30	16h00 - 18h30
Mercredi	9h00 - 12h00		10h00 - 13h00
Jeudi	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	
Vendredi	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	16h00 - 18h30
Samedi			10h30 - 12h30

Le Lotissement du Bocage



Le marché de l'immobilier en général, et l'accès à la propriété des primo-accédants, rendu difficile par les contraintes bancaires, ne favorisent pas la vente des terrains sur le lotissement du Bocage.

Néanmoins, depuis début 2024, d'autres lots ont trouvé acquéreurs, 6 lots se sont ajoutés aux 2 précédemment vendus. **Ce qui porte à 8, le nombre total de terrains vendus ou en cours de vente.**

Les 3 logements à caractère social de NÉOTOA ont rapidement trouvé preneurs. Les 3 familles qui ont satisfait aux critères ont ainsi pu emménager dans ces logements neufs mi-décembre.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouvelles familles.



**85€00
le m²**

La Motte Féodale



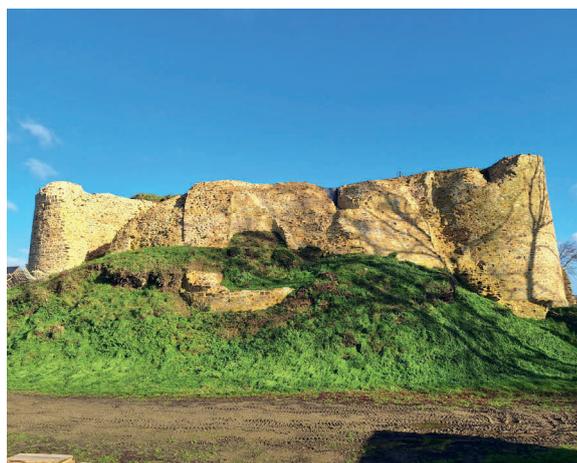
Les travaux consistant à cristalliser les ruines du château féodal arrivent à leur terme. La découverte en 2024 de reste d'arcs de décharge entre deux tours, a contribué à effectuer quelques travaux supplémentaires. L'inauguration initialement prévue en octobre dernier est finalement reportée au dernier week-end d'avril, pendant lequel les associations marcilléennes seront mises à contribution.

L'inauguration officielle aura lieu le vendredi 25 en soirée, suivie d'un spectacle « Vilaine », ouvert à tous, autour du château.

Le samedi 26, une médiation patrimoniale numérique sera organisée et des visites guidées auront lieu à 11h00, 14h00 et 17h00.

Enfin, le dimanche 27, laissera libre court aux associations qui organiseront des animations, avec notamment l'ACM qui organise une initiation au tir à l'arc et l'installation éphémère d'une tyrolienne, cette dernière vous fera survoler l'étang depuis le parc du château jusqu'à la rive sud de l'étang.

En attendant ces festivités, espérons que les travaux de finalisation se réalisent très vite, et que les visiteurs profitent pleinement de ce site médiéval remarquable.



L'Étang

A l'occasion de la parution du Marcilléen, que tous les habitants prendront soin de lire attentivement, il nous a paru judicieux de se prêter à un Questions / Réponses avec le Département, propriétaire de l'étang.

En effet, vous êtes nombreux à vous soucier du devenir du site, et vous vous posez des questions bien légitimes.

• **Quelles sont les raisons qui ont entraîné l'abaissement du niveau de l'étang ?**

La gestion des niveaux d'eau est l'une des actions du plan de gestion validé lors du comité de gestion du 24 février 2022, en lien avec la commune. L'idée est d'abaisser le niveau de l'étang pour atteindre avant le mois de mai un niveau favorable au **développement des roselières** et au mois d'août un niveau favorable aux milieux naturels appelés « **gazons amphibie** », cela dans le but de maintenir et favoriser l'accueil de la **biodiversité** sur le site. Cette gestion du niveau d'eau est également favorable au frai du brochet.

• **Un nouvelle baisse du niveau est-elle envisagée dans les années à venir ?**

Une courbe des niveaux selon l'hydrologie naturelle a été validée en comité de gestion. Il n'est à ce jour pas envisagé de modifier cette courbe.

• **La présence de la jussie sur une très grande partie de l'étang cette année inquiète beaucoup d'habitants et de promeneurs, extrêmement sensibles à l'entretien du site. Est-il prévu de lutter contre l'envahissement de cette plante sur les zones les plus visitées et par quels moyens ?**

Les faibles résultats obtenus lors des précédentes interventions à proximité de la digue et du pont du Rachat, ont amené le Département à concentrer la lutte contre la jussie sur une partie plus en amont à fort potentiel de biodiversité et faisant office de zone test. Nous souhaitons voir si une végétation spontanée pourrait concurrencer la jussie lorsque cette dernière est enlevée en totalité. Malheureusement, les **conditions climatiques** n'ont pas permis de mener ce travail à terme cette année. **Le chantier est décalé à 2025.**

Le frai des poissons

Le brochet se reproduit à partir de février jusqu'en avril. Le fractionnement de la ponte fait que les premiers sont les plus forts. Il y a une forte cannibalisation dans cette espèce.



• **Pourquoi un curage de l'étang, même partiel, n'est-il pas envisagé pour limiter l'envasement et ses conséquences ? Existe-t-il une alternative autre que le curage ?**

Un curage total représenterait un volume exporté et un coût trop important. Un curage partiel n'apporterait pas nécessairement de résultats quant à la qualité de l'eau. En revanche, **une vidange de l'étang est prévue d'ici la fin du plan de gestion, pour l'année 2028**. Cette décision a également été approuvée par le comité de gestion du site et la commune.

• **Suite à cette vidange, un assec prolongé d'un an sera réalisé pour permettre une minéralisation des boues, une réduction de l'eutrophisation et une reconquête de la qualité de l'eau.**

Néanmoins, il faut insister sur le fait que l'étang est un réceptacle des sédiments et ruissellements issus du bassin versant, et que la qualité de l'eau qui en provient est très dégradée du fait de pollutions diffuses. **Les solutions envisagées à l'échelle de l'étang ne sont que curatives, ponctuelles et ne peuvent en rien régler la problématique de fond, si aucune action préventive ou de restauration des milieux n'est mise en œuvre à l'échelle du bassin versant.** C'est l'objet de la démarche initiée par les services de l'Etat pour trouver des solutions, de manière collégiale, à l'échelle du bassin versant pour améliorer la qualité des eaux, prérequis au devenir des étangs de ce secteur.

• **Quels sont les projets du Département envisagés dans les années à venir (aménagement, panneaux pédagogiques, sentiers, ...) pour l'étang de MARCILLÉ-ROBERT ?**

Une étude de fréquentation est en cours sur l'ENS de MARCILLÉ-ROBERT. Elle sera finalisée en fin du premier semestre 2025. Suite aux résultats de cette étude, une étude d'aménagement sera lancée en 2025 - 2026 (comprenant notamment un diagnostic du site, des équipements, des usages, de l'accessibilité ; la proposition de scénarios d'aménagement et de valorisation ; la validation d'un scénario et son développement au stade avant-projet et la fourniture d'un plan d'interprétation et d'aménagement). La réunion d'un groupe de travail sera organisée à ce sujet.

• **Est-il envisagé de sécuriser la circulation des piétons, devenue très problématique, (pêcheurs, promeneurs) sur le pont du Rachapt ?**

Avec l'ouverture au public du site du château féodal mis en valeur par Roche aux Fées communauté, le nombre de piétons circulant sur le pont du Rachapt a augmenté. Pour améliorer la sécurité des piétons, le Département a intégré le pont dans la zone d'agglomération, permettant de diminuer la vitesse réglementaire à 50 km/h. En revanche, la configuration du pont et la proximité du virage en direction du bourg ne permettent pas de réaliser des aménagements de sécurité supplémentaires. Suite aux conclusions de l'étude de fréquentation du site précédemment citée, le Département étudiera l'opportunité et la faisabilité d'un aménagement plus adapté aux piétons, en lien avec la commune qui est compétente en matière de pouvoir de police en agglomération.

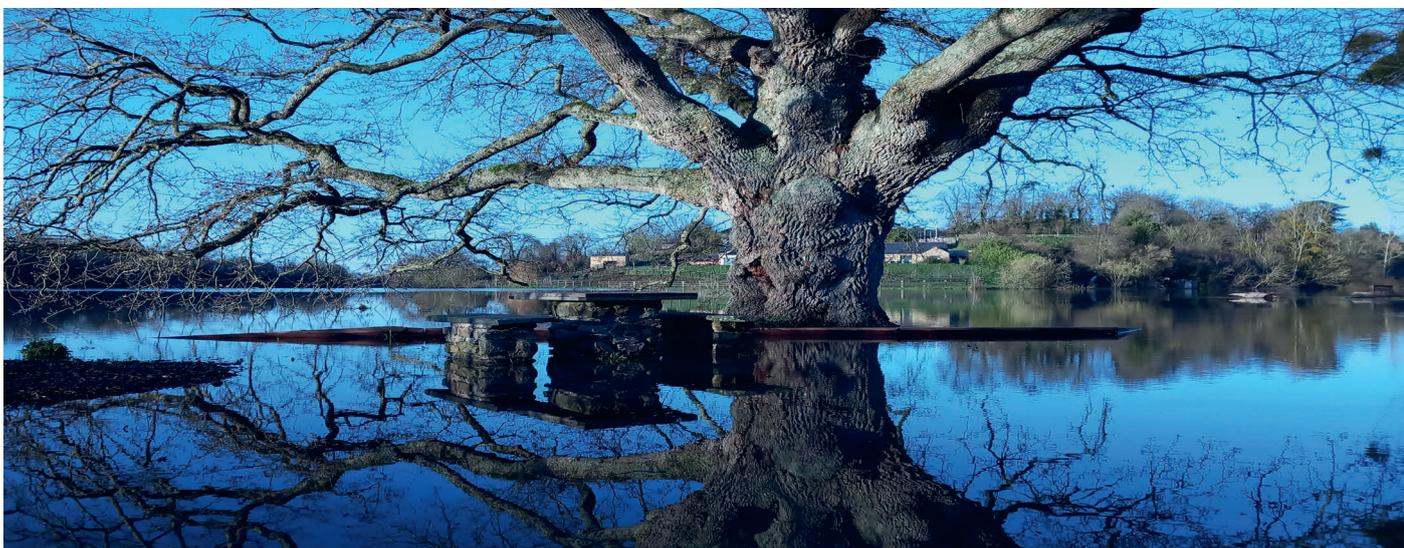
Entre temps, une rencontre politique s'est tenue à l'Unité de Gestion Vilaine Est (UGVE) à CHÂTEAUGIRON, l'après-midi du 3 décembre 2024, en présence de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), de la DDTM 35, du Conseil départemental 35 (les propriétaires), Eaux et Vilaine, Roche aux fées communauté et Laurent DIVAY, le Maire de MARCILLÉ-ROBERT accompagné du deuxième adjoint, Pierrick VALLÉE.

A noter que les propriétaires de l'étang de CARCRAON étaient reçus le matin. Ils étaient accompagnés par une vingtaine de personnes qui manifestaient leur mécontentement suite à l'hypothèse annoncée de vider l'étang de CARCRAON.

Il en est ressorti une situation écologique très dégradée des eaux et du milieu en général du plan d'eau de MARCILLÉ-ROBERT.

Une étude va être faite sur une période allant de 18 à 24 mois, afin de faire un bilan scientifique sérieux. L'histoire et l'impact paysager seront pris en compte.

Aucune solution n'est arrêtée à ce jour, et l'ensemble des scénarios sera étudié en concertation et en transparence avec les parties prenantes.



L'étang en crue

Travaux



AMÉNAGEMENTS

L'espace multi-générationnel continue d'être aménagé sur l'ancien terrain de football. La main courante en béton, devenue dangereuse, a été retirée et un seul but a été installé sur le côté de l'aire de jeu. Des jeux pour enfants et une piste de bi-cross ont été installés par les agents communaux, ainsi qu'un terrain de boules. Des tables de pique-nique et des bancs seront installés à proximité du city-stade.

VOIRIE : CRÉATION D'UN TROTTOIR DEVANT LE CABINET MÉDICAL

Les stationnements en épi devant le cabinet médical rendent l'accès très dangereux pour les piétons, qui de ce fait, empruntent la voie routière.

2 emplacements dans le sens de la circulation et un trottoir remplaceront l'état actuel de cet endroit.

Ce projet, d'un coût de 10 500 € HT, est éligible aux subventions dans le cadre de l'accessibilité et la sécurité des piétons.

VOIE COMMUNALE 10 (VC10)

Le second semestre de l'année 2024 n'a pas été favorable pour les travaux de voirie. En effet, les conditions climatiques sur le plan pluviométrie, n'ont pas permis d'effectuer les travaux de voirie qui étaient prévus.

La route de RETIERS par la Ravariais et la Metterie (VC 10) sera refaite en bi-couche au printemps, lorsque les conditions météorologiques seront plus favorables.

CIMETIÈRE

Les allées du cimetière nécessitent une réfection. Un enrobé neuf sera mis en œuvre, sur les allées en mauvais état.

A noter que, suite à la dissolution du comité des fêtes de MARCILLÉ-ROBERT en 2023, le bureau a décidé de reverser le solde du compte bancaire à la commune, à destination de travaux d'amélioration dans le cimetière. Cette somme sera donc affectée à la réfection des allées. **Merci pour cette initiative.**



Bardage du mur de l'école publique réalisé par les agents techniques



Terrain bi-cross



PROJET IMMOBILIER DU TERTRE AUX GENETS

La commune dispose d'un terrain constructible rue du tertre aux genêts (anciennement propriété de la famille BELAN). Cet espace, d'une surface d'environ 2000 m², a été acquis par l'Établissement Public Foncier, et doit être racheté par la commune, pour un montant de 21 000 €, avec l'obligation d'y construire des logements. Le portage, conventionné en 2019 entre la commune et l'EPF prend fin en juillet 2026.

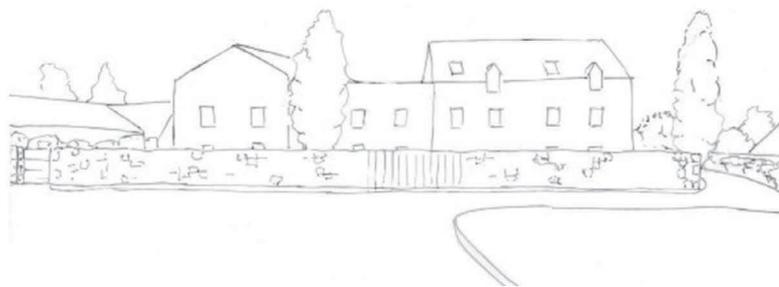
Une étude pré-opérationnelle, proposée par le Syndicat d'Urbanisme du Pays de VITRÉ, a permis de planifier le projet, et lancer l'étude sur le plan foncier et budgétaire. La mise en œuvre du bâtiment, puis la gestion d'environ dix logements, sera confiée à un bailleur social, avec le concours d'un constructeur.

La proximité immédiate de la voie d'accès à l'arrière de la boulangerie sera également l'occasion d'une réorganisation de cette voirie, qui permettra de desservir légalement les propriétés qui n'ont que cet accès pour accéder en véhicule à leur habitation.

Financièrement, la construction des logements et parkings seraient à la charge du constructeur, dans le but d'être rachetée par le bailleur social. Le reste de la voirie et la mise en place des réseaux seraient à la charge de la commune, pour un montant d'environ 100 000 €, sans prise en compte des éventuelles subventions.

Ci-dessous le croquis du projet qui pourrait être retenu.

Exemple d'ambiance avec l'aménagement et le bâti proposé



Le CCAS

Comme dans beaucoup de communes à MARCILLÉ-ROBERT, il y a un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Celui-ci gère les affaires sociales dans notre commune, il peut aider ou diriger les personnes se trouvant en difficulté de manière ponctuelle, ou durable. Bien souvent en premier lieu, Mr le Maire rencontre les personnes, prend connaissance de leur demande et les oriente vers les services compétents.

Plusieurs actions sont menées dans l'année :

- le 22 février a eu lieu le repas pour les personnes ayant plus de 72 ans et leur conjoint(es).

Dans la bonne humeur une centaine de personnes se sont retrouvées pour partager ce menu cuisiné par Mr COUVERT de RETIERS.

Pour 2025, vous pouvez dès à présent réserver la date du jeudi 27 Février.

Les membres du CCAS passeront prendre vos réservations.

- **Le vendredi 2 Janvier, nous avons remis le traditionnel colis de Noël aux marcilléens domiciliés à la résidence de l'étang**, nous avons rendu visite à 10 résidents, ceux-ci nous accueillent toujours avec plaisir et nous sommes heureux de partager les souvenirs de la commune avec eux et de voir leurs sourires.

Nous avons signé un partenariat avec les assurances AXA pour une mutuelle complémentaire de village qui propose des tarifs adaptés.

Pour avoir des renseignements, vous pouvez contacter Mr ROUSSEL au 06 62 72 05 06. Il vous donnera de plus amples informations et viendra vous rencontrer pour faire l'étude de vos besoins.

Des coupons de demande d'étude sont disponibles à la mairie si vous le souhaitez.





École Louise Bellays

L'école Louise Bellays compte trois classes permettant la scolarisation des élèves de la toute petite section (TPS) au cours moyen de deuxième année (CM2).

Un petit car (SIRS) est assuré pour les élèves venant de VISSEICHE et d'ARBRISSEL.

Petits comme grands étaient heureux de se retrouver ce lundi 2 septembre, pour cette nouvelle année scolaire. Mme CAMEREL officie dans la classe des 25 CE2-CM. Mme GARCIA, est en charge de la classe des 15 élèves de CP, CE1, et Mme HERVE est en charge des 20 élèves de Maternelle épaulée par Mme LEBRETON, ATSEM qui gère également la cantine ainsi que le début de la garderie du soir. Enfin l'équipe est complétée par Mme RAMBAUD, enseignante brigade, rattachée à notre école ainsi que Mme VERCHERE le jeudi en maternelle et M. GAUTIER un vendredi sur trois en CP-CE1.

Durant ces premières semaines, les élèves de petite section ont découvert l'école et son environnement. Ils ont découvert la vie en collectivité, la classe et les ateliers, les parcours en salle de motricité. De leur côté, les CP ont démarré l'apprentissage de la lecture et commencent à lire des phrases. Ils gèrent de mieux en mieux leur espace de travail. Les CE2 et les CM1 ont découvert une nouvelle classe, une nouvelle enseignante et un nouveau fonctionnement. Chacun trouve son rythme et ses marques. Quant aux autres élèves qui restent, avec les enseignantes de l'année passée, et déjà à l'aise avec le fonctionnement, ils ont démarré tranquillement les apprentissages.

Côté projet, pour cette nouvelle année scolaire, le sport et le théâtre sont à l'honneur.

Les élèves de la GS au CM2 se sont retrouvés une fois par semaine, jusqu'au 16 novembre, pour préparer ensemble leur course parrainée. L'objectif pour chaque enfant : faire un maximum de tours pour récolter un maximum d'argent. L'argent récolté sera dépensé pour de nouveaux jeux de cour choisis par les élèves. Cette course parrainée s'effectue en duo, un adulte et un enfant, et ceci, afin de renforcer le lien école-famille.

Grâce au financement de la mairie, tous les élèves de la GS au CM2 se rendent à la piscine une fois par semaine depuis le mois de décembre 2024 et jusqu'au mois de mars 2025.

Les élèves se sont retrouvés chaque semaine durant cette deuxième période autour des chants de Noël. Ainsi, ils ont présenté leur travail le vendredi 13 décembre, au cours de la soirée de Noël, organisée par l'Association des Parents d'Elèves.

Les élèves de CM bénéficieront chaque lundi du mois de mars, d'une journée escalade, en partenariat avec l'office des sports de Roche Aux Fées communauté. Les CP/CE1 auront la chance au printemps prochain d'avoir des séances autour de l'athlétisme.



Un projet théâtre autour des contes a lieu en partenariat avec le Hang'arts de RETIERS depuis mi-novembre et jusqu'au mois de mars. **Vendredi 14 mars** les élèves feront deux représentations à la salle polyvalente.

Les sorties annuelles seront également en lien avec ce projet, puisque les élèves se rendront d'abord à JANZÉ assister à une représentation théâtrale de Blanche Neige et Cendrillon ; avant d'assister en mars à COËSMES, à une **représentation théâtrale du Vilain Petit Canard et du Petit Poucet**. Les maternelles, quant à eux, iront assister à la représentation du « disco des oiseaux » à la salle des fêtes d'ESSÉ en janvier.

Les élèves des trois classes bénéficient également de plusieurs séances à la médiathèque en compagnie d'Agathe. Ces séances sont l'occasion pour tous de découvrir ou redécouvrir le fonctionnement de la médiathèque, ainsi que de nouvelles histoires.

De plus, cette année, la bibliothèque de l'école a été triée et remise en service. Les élèves de chaque classe s'y rendent une fois par semaine.

Enfin, en mai, les élèves des trois classes se rendront au planétarium de RENNES. Ils se retrouveront au parc du Thabor pour pique-niquer.

Les autres projets :

- la vente de livres « Lire c'est partir » à petits prix, afin que chaque enfant puisse accéder à des livres,
- la fête de l'école
- la vente de mugs
- les photos de classe
- la décoration du préau.

Les vendredis de décharge de Mme GARCIA sont les 7/03, 21/03, 2/05, 23/05, 13/06, 27/06.

N'hésitez pas à prendre rdv :

- par mail : ecole.0350327r@ac-rennes.fr

- par téléphone 07.55.59.42.16 / 02.99.43.68.51.

Les inscriptions sont toujours possibles. Pour toute demande relative au périscolaire (cantine et garderie), pensez à contacter la mairie (02.99.43.67.34).

APE (Association des parents d'élèves)



La course parrainée

L'association :

L'APE c'est quoi ?

L'association est constituée de parents bénévoles, elle a pour but d'organiser des actions en vue de récolter des fonds pour faire profiter les enfants de l'école d'événements culturels ou de loisirs, en lien avec l'équipe pédagogique.

L'année 2023-2024 a été riche avec plusieurs événements : course parrainée, soirée de Noël, soirée Carnaval sans oublier la fête d'école !

Programme de cette nouvelle année scolaire :

La course parrainée, la vente de chaussettes, et la soirée de Noël déjà réalisés

Et bientôt, la Boom des deux écoles, en lien avec l'APEL des écoles Ste Marie et St Pierre, **réservez déjà votre 28 mars pour venir danser.**

Un peu avant, nous aiderons l'équipe pédagogique pour le défilé de Mardi-gras.

Et pour clôturer l'année une vente de saucissons et charcuterie sera réalisée.

Enfin, la Fête de l'école est programmée le 21 juin.



La fête de l'école



L'équipe :

La nouvelle équipe pour cette nouvelle année est constituée de :

- Pauline LEGRAND : présidente, maman de Léon (CP) et Achille (MS)
- Sophie MARSOLLIER : vice-présidente, maman de Marius (CM2), Romane (CE2) et Adèle (GS)
- Marylise HENRY : trésorière, maman d'Adyson (CM2)
- Claire RESTIF : secrétaire, maman d'Anatole (CM1) et Siméon (CE1)
- Madeleine CAZENAVE : membre, maman de Lili (CM1)
- Adeline GRÉGOIRE : membre, maman de Camille (CE2), d'Axel (CP) et Chloé (PS)
- Mélina RICORDEL : membre, maman d'Alexis et Martin (CM2)
- Marianne RIVIÈRE : membre, maman de Malou (PS)

Contacts :

apelousebellays@gmail.com

Pauline LEGRAND : 06.21.49.18.74

Sophie MARSOLLIER : 06.41.66.13.60

Page Facebook : Association APE



Écoles Privées Ste Marie & St Pierre

Les 86 élèves ont fait leur rentrée au sein du RPI (École Sainte-Marie de MARCILLÉ-ROBERT et l'École Saint Pierre de VISSEICHE). Les premières semaines furent l'occasion de vivre des temps tous ensemble, comme lors de la bénédiction des cartables. Un temps de partage axé sur l'importance de « Prendre soin de soi, des autres, dans le respect et la bienveillance.

A l'école Sainte Marie de MARCILLÉ-ROBERT, les TPS-PS-MS-CP sont accompagnés par Camille (enseignante), Tiphaine (ASEM) et Isabelle (AESH). Les élèves de CE1-CE2 sont accompagnés par Héléna (enseignante et chef d'établissement), et Chloé (enseignante). A l'école Saint-Pierre de VISSEICHE, les TPS-PS-MS-GS sont accompagnés par Claire (enseignante) ainsi qu'Eloïse (ASEM). Matthieu (enseignant) ainsi que Gwladys (AESH) accompagnent les CM1-CM2.

Notre école est un lieu de vie agréable et accueillant, grâce à l'investissement quotidien des parents bénévoles de l'APEL et l'OGEC ! En témoignent les opérations menées par l'APEL qui permettent, le financement de projets éducatifs et la contribution à un climat scolaire serein. Les membres de l'OGEC s'investissent également en améliorant les accès pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi, en aménageant une clôture pour l'accueil permanent des chèvres, en créant et en réalisant une terrasse...

Cette année scolaire 2024-2025 est rythmée par notre thème d'année « La Bretagne ». Ce thème se veut être un fil rouge pour l'ensemble des classes de notre école, notamment dans le cadre des projets artistiques, culturels et intergénérationnels. A travers les randonnées, les élèves de maternelle explorent les différents paysages bretons, le land art.

Les élèves de CE1-CE2 poursuivent un projet Théâtre, basé sur les contes traditionnels bretons. Tous les élèves participent également à des rencontres intergénérationnelles avec les Résidents de l'Ephad. L'occasion d'échanger autour de la cuisine, du jeu, du chant, de la danse, mais aussi par la réalisation d'une fresque bretonne.

Quelques nouveautés cette année, viennent enrichir nos projets, notamment la découverte de la citoyenneté pour les plus grands avec les élections des délégués et la participation à des projets collectifs. De même, l'ensemble du RPI s'inspire de l'École du Dehors, basée sur une reconnexion à la nature et au monde environnant. Les élèves, par des sorties régulières, développent le langage, poursuivent les apprentissages mathématiques... tout en alliant compétences sportives.



Haut de gauche à droite : Chloé, Claire, Isabelle, Camille, Matthieu.

Bas : Gwladys, Tiphaine, Eloïse, Héléna



Victoire, Axel et Louise durant une activité Land Art.



Maéline, Saskya et Charly durant une partie de mémoire sur la Bretagne avec les résidents de l'EPHAD.

**Si vous souhaitez découvrir notre école,
je vous invite à me contacter par téléphone au 02.99.43.69.07 ou 07.88.89.74.74.
Nous conviendrons ensemble d'une date de rendez-vous afin d'échanger sur les projets, visiter les locaux et faire connaissance. Héléna BERRE et toute l'équipe éducative du RPI Sainte Marie- Saint Pierre.**

Courriel école Ste Marie : eco35.ste-marie.marcille-robot@enseignement-catholique.bzh
Courriel école St Pierre : eco35.st-pierre.visseiche@enseignement-catholique.bzh



Près de 150 personnes sont venues le 20 décembre à 19h, regarder, encourager, et applaudir les enfants des écoles privées de MARCILLÉ-ROBERT et VISSEICHE, pour leur spectacle de l'arbre de Noël.

Cette soirée organisée dans la salle polyvalente de MARCILLÉ (merci à la mairie) par l'association des parents d'élèves a été une vraie réussite.

La tartiflette et le vin chaud ont connu un beau succès.

La venue du père Noël avec un photomaton a ravi les enfants et les parents.

Une vente de sapins sur pied a eu lieu comme chaque année, et cela reste très apprécié des familles.

Félicitation au gagnant du concours du plus beau sapin qui se reconnaîtra.

PRÉSIDENTE : Hélène MOREAU

TRÉSORIER : Céline AUBERT

SECRÉTAIRE : Dominique LEMOINE

MEMBRES : Richard ETHEVE,

Doriane GATEL, Julien LETORT,

Stéphane LIEBERT, Mickaël LIGOT,

Virginie LUNEAU,

Mathilde PELHATE, Aurélie RENAULT,

Manon SIMONNEAUX,

Stéphanie TONELLI

Tous nos meilleurs vœux à toutes et à tous pour cette nouvelle année 2025.



Le S.I.R.S. (Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire)

Un service scolaire de proximité

Le syndicat intercommunal de regroupement scolaire (SIRS) a été créé en 1981, suite à la mise en place du regroupement pédagogique intercommunal (RPI), entre les écoles de MARCILLÉ-ROBERT et de VISSEICHE. Quelques mois plus tard, le service a été élargi à l'école publique Louise Bellays, de MARCILLÉ-ROBERT.

Le petit car scolaire, qui circule entre MARCILLÉ-ROBERT, VISSEICHE et ARBRISSEL, est un service de proximité, essentiel pour les familles.

Du premier enfant pris à la porte de chez lui le matin, au dernier enfant déposé à son école, le car effectue une tournée de 35 kms environ le matin, et autant le soir. 39 enfants sont ainsi transportés chaque jour de classe : 15 de MARCILLÉ-ROBERT, 17 de VISSEICHE et 5 d'ARBRISSEL. 2 autres enfants de RETIERS et LA GUERCHE se rallient à la tournée.

Sur la commune de MARCILLÉ-ROBERT, 7 arrêts sont mis en place : 3 dans le bourg et 4 en campagne.

Les garderies de MARCILLÉ-ROBERT et VISSEICHE sont incluses dans le trajet, matin et soir. Le car effectue aussi quelques transports à la demande pour les trois écoles (piscine, sorties extérieures...), pour l'accueil de loisirs du mercredi à VISSEICHE, et ponctuellement pour les deux communes.

Le siège du SIRS est à MARCILLÉ-ROBERT, et le syndicat est financé par les communes et la Région. La participation au transport est gratuite, mais une contribution est demandée aux parents pour financer l'accompagnement des enfants dans le car.

Depuis la rentrée de septembre, Aurélie BRAUD et, en cas de nécessité, des agents communaux des deux communes, ont pris place dans le car, aux côtés du conducteur, Patrick MOREL, afin d'assurer l'accompagnement et la surveillance des enfants.

Tarifs pratiqués : 100 € à l'année - 90 € pour le 2ème enfant et gratuit pour le 3ème enfant.

Bruno GATEL, Maire de VISSEICHE,
Président du SIRS

Laurent DIVAY, Maire de MARCILLÉ-ROBERT,
Vice-Président du SIRS





Les Assistantes Maternelles

Mme CHAPON Marie-Noëlle - lieu-dit « La Jagaudière »
Tél : 02 99 43 66 87

Mme RENAULT Aurélie - 16 route de Bais
Tél : 02 99 47 90 39 - Portable : 06 19 68 63 22

Mme CADIEU Catherine - 5 le Bourg
Tél : 02 99 43 59 67 - Portable : 06 87 17 90 12



La Micro-Crèche COCCINELLE



Micro crèche « Coccinelle » à MARCILLÉ ROBERT

La Micro crèche de 12 places, située dans l'enceinte de la Maison de Retraite de l'Etang, est gérée par l'association ADMR de RETIERS, en lien avec Roche aux Fées Communauté .

4 professionnelles accueillent les enfants de 7h30 à 19h du lundi au vendredi.

Le projet intergénérationnel tient une place importante dans la vie de la micro-crèche.

Des temps forts sont organisés tout au long de l'année ainsi que des sorties à la médiathèque.

N'hésitez pas à prendre contact pour toutes informations au
02 99 43 66 88.

Adresse : 2 allée de la maison de retraite à MARCILLÉ-ROBERT



Crocq'Vacances Accueil de loisirs à MARCILLÉ-ROBERT

Cet été, les enfants de l'accueil de loisirs de MARCILLÉ ROBERT ont eu la chance, pour la 4ème année consécutive, d'être accueillis, du 8 au 26 juillet 2024 à l'école Louise Bellays.

Le thème était « Vive les jeux olympiques » pour tous les enfants. Ils ont réalisé divers ateliers et bricolages, autour de ce thème, comme une création de podium, de médailles, sans oublier les ateliers : cuisine et sport. Les enfants ont également découvert les jeux paralympiques. Ils sont aussi allés à la médiathèque de MARCILLÉ, tout cela dans une très bonne ambiance et une bonne humeur.

Pour les relations avec le centre de loisirs : 02.99.43.69.27

evscrocqvacances@gmail.com

Site internet : <https://evscrocqvacances.com/>

Page Facebook : @crocqvacances





Accueil de loisirs «Label Aventure» de VISSEICHE



Le centre de loisirs communal de VISSEICHE « Label Aventure » accueille les enfants les mercredis ainsi que les petites vacances scolaires. Porté par la mairie de VISSEICHE, et dirigé par Nathalie BLONDEL, le centre « Label Aventure » est labellisé plan mercredi* ce qui lui permet de proposer aux enfants des activités de qualité, et diversifiées tout au long de l'année. Cette année encore, de nombreuses activités sont proposées : ludothèque, cuisine, théâtre, activités manuelles et sportives, sorties, etc...

Pour tous renseignements :

Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie ou auprès de la directrice Nathalie BLONDEL (places limitées).
Pour toute nouvelle inscription, merci de vous rapprocher du service à l'adresse suivante :
periscolaire@visseiche.fr

En 2023, 10 enfants de MARCILLÉ-ROBERT sont venus le mercredi au centre de loisirs de VISSEICHE et 8 pendant les petites vacances scolaires. Merci à la Commune de MARCILLÉ-ROBERT qui apporte chaque année son soutien financier au centre de loisirs de la Commune de VISSEICHE.

**Le centre de loisirs, ouvert les mercredis, les petites vacances scolaires,
(sauf les vacances de Noël).**

Renseignements auprès de la Mairie de VISSEICHE : 1 Route de Marcillé-Robert, 35130 VISSEICHE
Tel : 02 99 76 38 48 Site internet : <https://www.visseiche.com/>



* Le centre de loisirs du mercredi est engagé auprès de la CAF dans un projet éducatif de territoire et a obtenu le label « plan mercredi » pour son engagement et son travail pédagogique avec les enfants du centre. Pour en savoir plus sur la labellisation, vous pouvez consulter :
<http://planmercredi.education.gouv.fr/le-label-plan-mercredi>



Résidence de l'Étang

Lors des différents moments d'échanges avec les résidents tout au long de l'année, la thématique de 2024 a été placée sous le signe des voyages.

Les voyages permettant de créer un lien avec l'extérieur, avec l'actualité et d'être ensemble.

- **Voyages grâce à la parole**, lors de plusieurs groupes de parole autour des 4 saisons et des souvenirs des résidents, (partenariat entre la psychologue et l'animatrice)

- **Voyages grâce au rendez-vous hebdomadaire du « Réveillonnons »** alliant jeux cognitifs et réveil musculaire (partenariat entre l'ergothérapeute et l'animatrice)

- **Voyage sans se fatiguer** grâce au partenariat avec la bibliothèque de MARCILLÉ-ROBERT : initiation au casque de réalité virtuelle

- **Voyages culturels** (DINARD, bowling de RENNES, DOMAGNÉ, PIRÉ SUR SEICHE, « Les étincelles aquatiques »)

- **Voyages de savoirs**, guidés par les résidents volontaires pour transmettre leurs propres recettes venant de leur cahier de recettes familiales, et animer eux-mêmes des ateliers cuisine.

- **Voyages en enfance** grâce aux projets intergénérationnels :

- **Partenariat entre la résidence et la crèche** : projet à l'année reposant sur des activités en commun deux fois par mois au minimum, notamment de deux jolis moments d'échanges lors de la venue de la Roulotte des animaux, ferme d'animation itinérante (venant de la COUYÈRE)

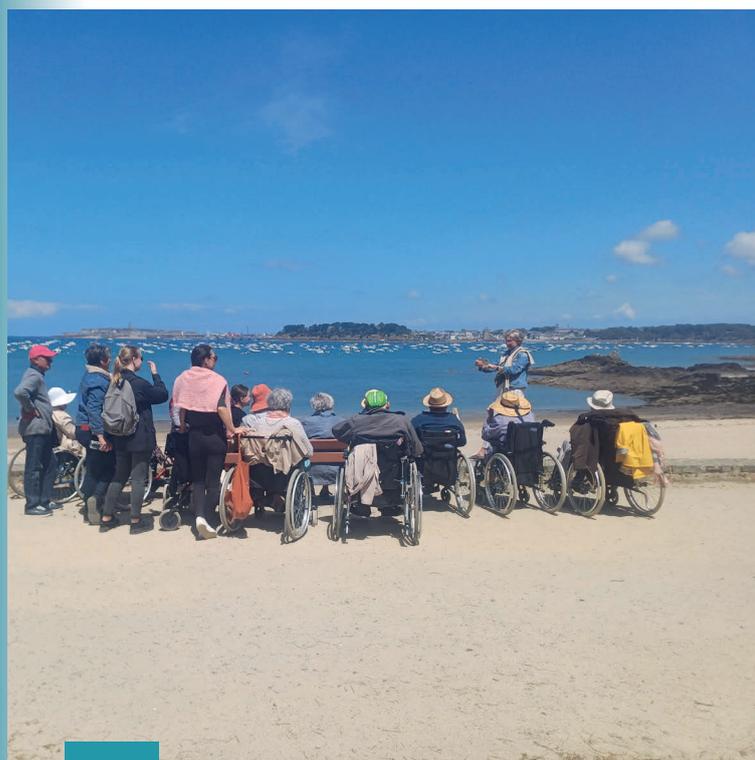
- **Partenariat entre la résidence et les écoles de MARCILLÉ-ROBERT** (un temps fort de rencontre lors du Carnaval qui a permis la rencontre des résidents et de 150 élèves) et plusieurs rencontres permettant les échanges (notamment sur l'école d'aujourd'hui et d'autrefois, les jeux de société, les Jeux Olympiques de PARIS)

- **Accueil des enfants des salariés pour trois temps forts cette année** (jeu de Pâques, après-midi créative pour Noël, spectacle de magie intergénérationnel)

- **Voyages inter Ehpad** (rencontre musicale et bal à LA GUERCHE, participation à la Semaine Bleue au lycée de LA GUERCHE, pique-nique à JANZÉ, rencontres avec l'Ehpad de RETIERS, CORPS NUDES).

- **Voyage vers un projet de création d'un Tiers Lieu au sein de la Résidence**, ouvrant les portes de la Résidence vers l'extérieur et permettant un partenariat avec la Minoterie, Entour'âges (projet qui prenait racine il y a quelques années déjà, mettant en valeur un besoin des habitants de MARCILLÉ de se rencontrer dans un endroit permettant les échanges, tout en faisant intervenir différents partenaires locaux pour mettre en place ce projet).

Le Café d'Antan de la Résidence a été créé par les résidents lors de plusieurs COPIL, tout au long de l'année (création de la charte d'utilisation du Café d'Antan, décorations, activités, modalité d'accueil, musique). Deux ouvertures ont pu être proposées cette année aux habitants de MARCILLÉ, dont une lors de la Semaine Bleue, au sein du lieu de vie des résidents, acteurs de ce projet.





Les bénévoles faisant partie de l'association participent à la création, l'organisation de temps festifs pour les résidents tout au long de l'année, et ils prêtent main forte lors des sorties.

Atelier art floral, discussions, jeux de société, ateliers créatifs, loto tous les vendredis, la fête des jeux anciens en juillet, la fête des familles en septembre, les châtaignes grillées en octobre, le marché de Noël en décembre.

Lors des congés d'été de Léa, coordinatrice de la vie sociale, des petits groupes de bénévoles sont venus cette année proposer aux résidents des jeux de société, de la discussion, le tout proposé grâce à leurs sourires et leur bonne humeur !

L'association recherche toujours de nouveaux membres, si vous êtes intéressés pour venir vous joindre à nous, vous pouvez contacter Léa, coordinatrice de la vie sociale à la Résidence de l'étang au : 02.99.43.67.21.





Les Anciens Combattants

ACPG - CATM - TOE - Veuves et Citoyens de la Paix

La section des anciens combattants de MARCILLÉ-ROBERT, composée par les CPG, CATM, TOE, Veuves d'anciens combattants et désormais les Citoyens de la Paix depuis quelques années compte 30 adhérents, dont 16 citoyens et Citoyennes de la Paix.

Malheureusement, nous avons eu à déplorer le décès de M. Pierre NEVEU, survenu le 4 décembre 2024, à l'âge de 86 ans, adhérent de la section de MARCILLÉ-ROBERT.

L'association reste stable en effectif, et se doit d'accueillir de nouveaux Citoyens de la Paix. C'est une nécessité, pour pérenniser les commémorations et le souvenir de nos aînés ayant combattu pour notre liberté. Nous rappelons que toute personne de tout âge a la possibilité de devenir citoyen de la paix en adhérant à la section, afin de perpétuer le souvenir de nos anciens qui ont chèrement payé notre liberté. Si vous êtes motivés pour nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact : la cotisation est de 22 €.

La cérémonie de la commémoration de la victoire de 1945 s'est tenue le dimanche 12 mai 2024, et celle du 11 novembre, s'est tenue quant à elle le dimanche 10 novembre au monument aux morts, après la célébration religieuse. La cérémonie de commémoration du 11 novembre a été ponctuée par la présence de quelques enfants de l'école privée Saint Marie, qui ont lu tour à tour des textes et déposé une gerbe confectionnée par leurs soins. Après ce temps de recueillement, un verre de l'amitié a été servi à la mairie, puis, le repas annuel de la section s'est déroulé au restaurant « Le Theillais », au THEIL DE BRETAGNE.

L'assemblée générale de la section se déroulera en mars 2025 à la salle polyvalente.

Les personnes volontaires désireuses de devenir Citoyen de la Paix sont les bienvenues.

Le souvenir est un devoir et une nécessité pour les générations actuelles et futures.

Contacts : Pierre THOMAS : 02 99 43 63 26
Yves-Marie ALAIN : 06 74 73 41 75
Laurent DIVAY : 06 32 29 49 41

L'ensemble de la section des Anciens Combattants, Veuves de guerre et Citoyens de la Paix souhaite une excellente année à la population Marcilléenne.





Les Guidons de la Roche aux Fées



Cette année, sera marquée avant tout par le changement de présidence à la tête du Moto-club «Les guidons de la Roche aux Fées».

Joël REVERDY, le Président fondateur a décidé de se retirer de ses fonctions après 13 années de bons et loyaux services ; il sera remplacé dans ses fonctions par Jean Pierre POIRIER.

« L'année 2025 sera une année de transition, le temps de prendre possession de mes nouvelles fonctions au sein du Moto club.

Étant déjà trésorier dans une autre association depuis plus de 15 ans, Jean Yves MÉTAYER restera à sa place de trésorier et ceci, à plein temps. Place qu'il connaît parfaitement.

Nous continuerons nos ballades comme par le passé mais nous abandonnons pour l'instant l'organisation de la fête de la moto, qui par 2 années a manqué de participants et une météo non favorable.

Ceci, nous a incité à ne pas reconduire cette fête. Ce sera plus une année de changement de cap et de réorganisation des activités du moto club.

Merci Joël pour tout ce que tu as fait, je ne saurai en faire autant.

Le bureau du Moto club te souhaite bon vent vers tes nouveaux projets... »

Jean pierre POIRIER - Jean Yves MÉTAYER

ACCA Marcillé-Robert



Préservez la nature, ensemble

Pensez à la cohabitation

La chasse est une activité essentielle dans nos territoires ruraux. En respectant les terrains privés et les périodes de chasse, nous pouvons coexister en toute harmonie.

Chasseurs et promeneurs partagent les mêmes espaces naturels et doivent se respecter mutuellement.

Pour la sécurité de tous, respectez les terrains privés

De nombreux terrains de chasse sont privés et doivent être respectés pour la sécurité de tous, même s'ils semblent accessibles. Pendant la période de chasse, restez sur les sentiers autorisés et gardez vos chiens en laisse. Partageons la nature en suivant les règles.

Les zones de chasse sont signalées

Les chasseurs veillent à bien délimiter leurs zones d'activité avec des panneaux clairs tels que « **Chasse en cours** » ou « **Réserve de chasse** ». Respecter ces signalisations permet de garantir une cohabitation paisible et sécurisée. Vérifiez la présence de ces panneaux et veillez à bien suivre les chemins indiqués pour vos balades.



Bon à savoir :



Gardez vos chiens en laisse pour éviter tout risque d'accident. Un chien errant peut être perçu comme une menace.

En Ille et Vilaine, il n'y a pas de jour de "non chasse", alors renseignez vous auprès des services de votre commune ou à la FDC 35.

En Ille et Vilaine, les forêts domaniales (publiques) sont gérées par l'Office National des Forêts (ONF). Un calendrier avec les jours de chasse est disponible sur leur site internet.

Fédération des Chasseurs d'Ille et Vilaine (FDC 35)

Beauregard
35630 Saint Symphorien

fdc35@fdc35.com
02.99.45.50.20

ACCA = Association Communale de Chasse Agréée

L'association a pour but d'assurer une bonne organisation technique de la chasse, de favoriser le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un équilibre et de mettre en oeuvre la régularisation des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts.



Pot au feu du 24 novembre

L'ASSOCIATION

L'Association Culturelle Marcillienne, association toujours très active à MARCILLÉ est constituée d'un bureau restreint et d'un noyau dur de membres actifs. Notre objectif est toujours que chaque animation profite au plus grand nombre.

L'équipe est constituée de :

- ✂ Maryvonne BALARD, Présidente
- ✂ Mireille THEUDES, Trésorière
- ✂ Catherine TOUBON, Co-trésorière
- ✂ Benjamin RESTIF, Secrétaire

Et les membres actifs : Armel COURGEON, Armelle POIRIER, Adeline GRÉGOIRE, Marie POIRIER, Martial POIRIER, Daniel LEGRAND et tous les bénévoles super-actifs qui nous suivent dans toutes nos actions :

Merci à tous.

LES DATES DE 2024

Avril/Mars : Débroussaillage de la parcelle sous la maison médicale pour y dégager l'accès, des escaliers ont été créés.

17 Mars : journée ramassage de déchets. et après-midi jeux.

14 Avril : Constant PELHATE, voyageur, conférencier nous a raconté son parcours et son voyage.

10 Septembre : le 1er Café mortel de la commune, une soirée où on a parlé sans tabou de la mort et des funérailles.

21 Septembre : Randonnée dans le cadre des journées du patrimoine.

24 Novembre : Pot au feu, les pieds sous la table près de 170 convives se sont régalez du Pot au feu d'Armel.

ET POUR 2025 ?

La saison 2025 s'annonce aussi mouvementée : inauguration du château avec Roche aux Fées Communauté du 25 au 27 avril 2025, entretien et création de nouveaux chemins de randonnée, journées du patrimoine, Pot au Feu. Nous aimerions aussi retravailler sur le projet de nouvelles photos, afin de remplacer les photos grands format du centre bourg. N'hésitez pas si vous avez des idées de thème.

Et bien sûr on écoute toutes les envies, alors rejoignez-nous.



Conférence de Constant PELHATE



Débroussaillage sous la maison médicale



La désormais traditionnelle soirée karaoké à la Minoterie a réuni un large public



Soirée magie



Chantier bénévoles

La Minoterie, vous connaissez ? Petit tour d'horizon de l'association pour vous la faire (re)découvrir :

L'équipe : Claire RESTIF et Jordan COURTIGNÉ en co-Présidence, Catherine TOUBON et Bruno DUVAL à la trésorerie, Élise CHAPON, secrétaire, Romain BIGOT et Alain L'HOTELIER, chargé travaux, Étienne SAGLIO, chargé programmation. Également une trentaine d'adhérents à l'année et autant de bénévoles à l'année.

Pour les soirées des Éphémères, il y a environ 200 bénévoles sur la saison.

Le but : Faire durer ce joli patrimoine qu'est cette ancienne Minoterie, et la mettre en valeur via des actions culturelles, dans l'objectif d'en rénover une partie, et surtout, de mettre le bâtiment en sécurité.

Les événements : Depuis 4 ans, vous retrouvez dès le début de l'été les Éphémères de la Minoterie, cette année par exemple, 10 vendredis d'ouverture pour le bar éphémère avec une programmation culturelle différente chaque vendredi.

Une nouvelle édition qui a une nouvelle fois été possible, notamment grâce à l'implication sans faille des nombreux bénévoles qui s'investissent, à l'année ou pour une soirée, dans ce projet fédérateur : merci à tous.

On note au programme 2025 :

5ème saison des Éphémères, dès le 1er week-end de juin .

Des petits travaux sur le site, et on espère que le succès perdure.

En savoir plus sur le projet ou nous rejoindre :

Page Facebook la Minoterie Marcillé Robert, Instagram la Minoterie

Claire RESTIF : 07-81-14-04-75

Jordan COURTIGNÉ : 07-45-29-75-30



Le Club BON ACCUEIL

67 adhérents en 2024, les effectifs du club sont restés stables. Les anciens qui forment le noyau dur du club nous quittent progressivement : départ pour la Résidence de l'Etang ou décès. Heureusement quelques nouveaux nous ont rejoints pour des activités bien ciblées : sorties, voyages, cours de gym, bowling...Ce qui ne veut pas dire pour autant que l'avenir de l'association est assuré. Le gros problème auquel le club doit faire face, comme beaucoup d'associations du même type, est le renouvellement de l'équipe dirigeante. **Il nous faut absolument des gens, retraités jeunes ou moins jeunes, qui acceptent de s'investir dans la gestion au quotidien du club pour en assurer la pérennité !**

Cependant 2024 a été une année riche dans beaucoup de domaines.

Outre les rencontres « jeux » traditionnelles du mardi - 26 dans l'année quand même ! - les cours de gym santé du lundi matin, avec Matthieu GESLIN, ont été reconduits avec une vingtaine de participants. Les sorties bowling à VITRÉ (5 en 2024) ont été de mieux en mieux suivies : plus de 40 participants du secteur à la dernière sortie dont un bon groupe de Marcilléens.

Les voyages, les sorties à la journée, les sorties spectacle ont eu aussi leurs adeptes réguliers :

- 22 participants pour le spectacle musical de PACÉ le 02 avril
- 20 participants pour la sortie en Baie de MORLAIX et la visite de l'écomusée de PLOUIGNEAU le 30 avril
- 13 participants pour le voyage découverte du TYROL et de LA BAVIÈRE, du 17 au 24 juin
- 14 participants pour le voyage sur la CÔTE D'OPALE du 14 au 20 septembre
- 27 inscrits pour le spectacle humoristique de Joseph COUGNASSE, le 4 décembre, à JANZÉ.

Bals du vendredi, concours de belote ou de palets tous les lundis après-midis, repas, sorties proposées par les clubs voisins en plus de notre programmation (Terra Botanica, sortie « vendanges », déjeuner dansant et spectacle brésilien, illuminations de Noël du bocage ORNAIS) sont venus compléter la panoplie des activités du club. Il y en a eu pour tous les goûts ...!



Sortie MORLAIX, dans le vent du large...



Voyage au TYROL. Le groupe de MARCILLÉ devant le Grossglockner.



Voyage « CÔTE D'OPALE ». L'hôtel de ville de LILLE

Contacts : Marcel JAMOIS, Président
☎ : 02 99 43 68 22 ou 07 83 74 60 24,
mjamois@live.fr
Martine CADOT, Vice/Présidente
☎ : 02 99 43 40 32 ou 06 31 78 76 68

À RETENIR DÉJÀ POUR 2025

- Les bals à MARCILLÉ : 21 mars, 30 mai, 22 août, 26 septembre et 21 novembre
- Les concours : belote : les 3 mars et 3 novembre, palets : 28 avril, 7 juillet et 8 septembre
- Les sorties bowling à VITRÉ : 25 février, 18 mars, 7 octobre et 25 novembre
- Les grands voyages :
 - Voyage découverte de LA SICILE du 16 au 23 mai
 - L'ARDÈCHE, découverte de la région du 13 au 19 septembre
 - Séjour culturel à PRAGUE, capitale de la RÉPUBLIQUE TCHÈQUE du 23 au 26 avril

Pour ces voyages, inscriptions et renseignements auprès de Marcel JAMOIS

Le club de MARCILLÉ organisera le 14 octobre 2025, à la salle polyvalente, la finale départementale de Dictée, ouverte à tous les adhérents des clubs affiliés à la Fédération Générations Mouvement.



Merci à nos Bénévoles



Les diverses associations de la commune fonctionnent en grande partie grâce à l'engagement de nombreux bénévoles. Ils donnent de leur temps pour mettre en place les animations diverses et faire aboutir les projets, n'hésitant pas à donner de leur personne, Que ce soit au niveau culturel , sportif, scolaire, de vie locale et de citoyenneté, on ne peut s'en passer, ils sont le moteur du bien vivre dans notre commune.

Merci pour eux et pour tout les bons moments de convivialité et de partage qu'ils nous font vivre , et à 2025.





La Médiathèque

libellule 
Réseau des médiathèques
Roche aux Fées Communauté

Les chiffres clés de la médiathèque de Marcillé-Robert :

- 1 bibliothécaire et 5 bénévoles
- 10 heures d'ouverture au public chaque semaine (mardi et vendredi de 16h à 18h30, mercredi de 10h à 13h et samedi de 10h30 à 12h30)
- 5768 prêts
- 258 usagers inscrits actifs
- 5727 documents (livres, musique, films), sans compter les 12 titres de revues.

Accueil :

L'entrée et l'abonnement sont gratuits. Une carte unique vous donne accès à l'ensemble des services et des collections des 12 médiathèques qui forment le réseau Libellule.

Services :

- Navette : Pour emprunter et rendre n'importe où vos documents, pour réserver et se faire apporter via la navette les documents dans la médiathèque de votre choix.
- Boîte de retours : accessible 24h/24, 7j/7. Elle est située en extérieur au niveau de la porte d'entrée de la médiathèque/mairie.
- Site internet : <https://bibliotheques-rocheauxfees.fr/>. Il vous permet d'accéder aux ressources en ligne (films, presse, autoformation), de retrouver les actualités du réseau, de vous inscrire aux animations, de suivre vos prêts et vos réservations. Pour retrouver ces actualités, vous pouvez également vous abonner à la page Facebook (<https://www.facebook.com/BibliothequesDuPRAF>) et à la newsletter.
- Sur place : jeux de société et jeux vidéo à disposition, espace de lecture.

Nouveautés :

Depuis janvier 2025, les jeux vidéo sont empruntables.
Réaménagement de la bibliothèque qui offre des espaces conviviaux pour petits et grands.

Actions culturelles :

- Toutes les classes des écoles viennent à la médiathèque 7 fois par an.
- Une fois par mois, des échanges de livres sont organisés avec les résidents de la Résidence de l'étang. Des animations ponctuelles sont organisées à la Résidence.
- Dans le cadre de nos animations régulières pour les enfants de 0 à 3 ans, qui sont ouvertes à tous les parents et assistants maternels, la crèche est accueillie à la médiathèque.
- Pour les animations régulières des enfants de 3 à 6 ans, qui sont ouvertes à tous, un partenariat est organisé avec la garderie.
- Des prix littéraires de bandes dessinées adultes, de romans adultes et d'ouvrages pour les enfants sont organisés chaque année.

TEMPS-FORTS DE L'ANNÉE :

Tout public :

- Table de présentation sur la thématique de la soupe en lien avec le spectacle « Entre lien et chou »
- Les jeux olympiques : animation yoga, fresque à colorier, table de présentation sur le sport et le bien être
- Exposition : « Dans les coulisses du livre, de l'auteur au lecteur »
- Semaine spéciale jeux de société
- Animation Just dance

Enfants :

- Spectacle de Strobinele magicien « Pince-moi, je rêve ! »

Adultes :

- Projection du film « Sauve qui peut », en présence d'Alexe Poukine, la réalisatrice

Adultes/Adolescents :

- Animation découverte du casque de réalité virtuelle

Contact :

Responsable : Agathe LANOËS
22, le Boulevard, 35240 Marcillé-Robert
Mail : mediatheque.marcillerobert@rafcom.bzh
Téléphone : 02 99 43 69 69



Animation 0-3 ans en musique



Animation 3-6 ans avec Fanny



Animation avec les écoles



Animation Just Dance



Animation Mois du Doc



Animation Strobinele Magicien



Exposition
« Dans les coulisses du livre »



Le Relais pour l'Emploi
Ensemble, pour l'Homme, trouvons des solutions

L'association Le Relais pour l'Emploi est un acteur important du paysage de l'Emploi et de l'Insertion sur le Pays de la Roche aux fées. Avec un leitmotiv : « Pour l'Homme, pour l'Emploi, trouvons des Solutions », elle permet à chacun de construire progressivement son parcours d'accès à l'emploi durable.

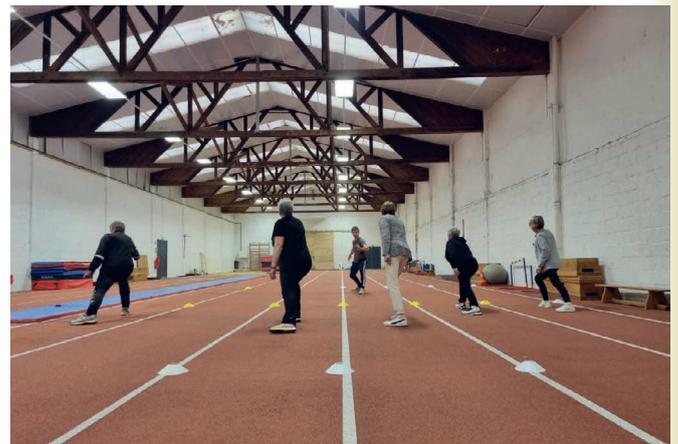
Des fleurs et des plantes aromatiques au Pays fait son Jardin. Aussi raffinée que savoureuse, la cuisine aux fleurs et aux plantes aromatiques fait du bien aux yeux et au palais. Cet été, malgré une météo belliqueuse, les dégustations ont eu beaucoup de succès. Salariés, adhérents et flâneurs étaient vraiment intéressés et curieux, ils ont goûté l'ensemble des fleurs que l'équipe de PHC proposait.



Premières Heures en Chantier (PHC)

Plusieurs de nos salariés ont profité du dispositif sport santé du service des sports de Vitré Communauté.

L'objectif ? Offrir un cadre adapté pour permettre aux participants de retrouver une activité physique tout en tenant compte de leurs pathologies, légères à modérées. Le sport santé, c'est bien plus que du sport. C'est l'occasion de reprendre confiance en soi, de s'entraîner en groupe, de recréer du lien social, d'apprendre des exercices faciles à refaire chez soi et d'aller vers des associations sportives pour continuer à pratiquer.



Le Relais : Sport Santé



Le Pays fait son jardin

Mettez un peu de couleur dans votre cuisine. Commandez nos paniers de légumes bio, frais et de saison et contribuez à un projet solidaire et éco-responsable.

Pour suivre nos activités :

<https://www.facebook.com/lerelaispourlemploi/>
<https://www.lerelaispourlemploi.fr/actualites/>

Pour nous joindre :

Le Relais 02.99.43.60.66

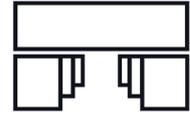
contact@lerelaispourlemploi.fr

Le Pays fait son Jardin 02.99.43.60.66

paniers@lerelaispourlemploi.fr



Roche aux Fées Communauté



Roche aux Fées
COMMUNAUTÉ

Roche Aux Fées Communauté, dont fait partie la commune de MARCILLÉ-ROBERT, exerce les compétences dans plusieurs domaines :

- Développement économique et emploi
- Tourisme
- Aménagement de l'espace communautaire : transport, TIC, SIG...
- Politique du logement et du cadre de vie
- Culture, sports et loisirs
- Environnement
- Petite enfance/enfance/jeunesse



Adresse : La Passerelle - 12 rue Louis Pasteur -35240 Retiers

Téléphone : 02 99 43 64 87 - Mail : accueilrafcombzh

Site internet : <https://www.rafcom.bzh>



La CANOPÉE, équipement emblématique de Roche aux Fées Communauté, est un service public visionnaire et créatif ancré sur un territoire en transitions.

Ce lieu unique de vie économique et de proximité, propose **des espaces de travail et d'échanges : coworking, location de bureau, salles de réunion, espaces de ressources et de documentation ainsi qu'un laboratoire de fabrication numérique (FabLab).**

Issue de la vision commune d'une biosphère accueillante et ressourçante, la Canopée partage une offre innovante et sur-mesure, dans une dynamique de coopération, portée par les services Développement économique, Emploi, Insertion et Numérique.

Nos équipes sont accessibles et disponibles pour vous accompagner, vous conseiller et vous orienter dans la réalisation de votre projet professionnel, qu'il s'agisse de créer votre entreprise ou de l'implanter sur le territoire, de rechercher un emploi ou une formation, de créer un nouveau projet professionnel. Chef d'entreprise, porteur de projet, demandeur d'emploi ou salarié en reconversion, retrouvez-vous dans ce lieu totem !



Contact : la.canopee@rafcom.bzh -

Téléphone : 02 9947 45 10 - Mail : accueilrafcombzh

Adresse : 2 rue Louis Amoureux à JANZÉ

Site internet : lacanopee.rafcom.bzh

Horaires d'accueil : Lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)





BÉNÉFICIAIRE :

L'accès au service TAD Mobilifée est ouvert à l'ensemble des habitants Roche aux Fées Communauté et nécessite une adhésion préalable gratuite et un justificatif de domicile.

Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure adhérente à Mobilifée pour accéder à ce service de transport.
Les jeunes de 12 à 18 ans inclus (hors JANZÉ) peuvent emprunter Mobilifée à tarif préférentiel pour se rendre au centre aquatique communautaire « Les Ondines » à JANZÉ ---> « Pass Jeunes ».

PÉRIMÈTRE D'EXPLOITATION :

Les adhérents au service peuvent se déplacer :
- Sur les 16 communes de Roche aux Fées Communauté
- À la GUERCHE-DE-BRETAGNE.

JOURS DE FONCTIONNEMENT :

Il est possible de réserver un trajet sur les créneaux horaires suivants :
- Du lundi au vendredi de 7h à 20h,
- Le samedi de 7h à 13h.

Pour la desserte « Pass Jeunes », il est possible de réserver un trajet du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires, entre 14h et 15h30 pour l'aller, et de 16h30 à 18h pour le retour.

TARIFICATION

Une tarification unique est appliquée à hauteur de 2 € par usager le trajet simple. Règlement du trajet en espèces directement auprès du chauffeur lors de la montée dans le véhicule, sur l'ensemble du périmètre d'exploitation, quelle que soit l'origine et la destination, et quelle que soit la distance parcourue pour le trajet.

Pour les enfants de moins de 8 ans le trajet est gratuit. Ces derniers doivent être accompagnés par une personne majeure adhérente.

Pour la desserte « Pass Jeunes », l'usager bénéficie d'un tarif préférentiel de 1 € le trajet simple, soit 2 € l'aller retour. Pour ce motif, l'adhérent peut également bénéficier d'un tarif réduit pour l'accès à la piscine uniquement sur présentation de sa carte « Pass Jeunes ».

ADHÉSION :

L'intéressé effectue sa demande d'adhésion auprès de la mairie de sa commune de résidence ou sur le site internet de la Communauté de communes (www.rafcom.bzh - lien 'Réservation Mobilifée' sur la page d'accueil).

Le formulaire d'adhésion est à compléter, accompagné d'une photo d'identité, voire d'un ou plusieurs justificatifs demandés (Justificatifs domicile, PMR, Pass Pro, Pass Jeunes, réseau des espaces jeunes) et à transmettre à la Communauté de communes.

A réception de la demande, la carte d'adhésion est éditée puis envoyée directement au domicile du demandeur.

**Pour plus de renseignements , vous pouvez contacter Roche aux Fées Communauté au
02 99 43 64 87 - accueil@rafcom.bzh**



Présent dans les 16 communes au sein de Roche aux Fées Communauté, le Pimms Médiation, est un service de proximité crée en partenariat avec Roche aux Fées Communauté, l'État, le Département et EDF.

Il s'engage à lutter contre l'isolement social et le non-recours aux droits, joue un rôle clé dans l'accompagnement des habitants pour favoriser l'accès aux droits et aux services publics.

L'approche du Pimms Médiation est claire : « faire avec, et non, à la place de », en guidant les personnes vers plus d'indépendance dans leurs démarches administratives et quotidiennes.

Des médiateurs et médiatrices sont disponibles afin de répondre aux besoins des habitants qui peuvent ainsi accéder aux services publics essentiels tels que :

• France Services (CAF, CPAM, France Travail, CARSAT, MSA), ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés), DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques), justice, la Poste, ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), et le Chèque Énergie.

Les médiateurs sociaux du Pimms offrent une aide concrète pour des sujets variés comme, par exemple : les factures impayées, l'accès aux chèques énergie, ou encore la gestion des dépenses énergétiques.

Les dates des permanences à MARCILLÉ-ROBERT sont les mardis 11 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, 10 juin, 8 juillet, 9 septembre, 14 octobre, 9 décembre.

Retrouvez le planning complet sur le site internet de MARCILLÉ-ROBERT.



Vie Culturelle Intercommunalité

SAISON CULTURELLE 2024-2025 DE ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ



Le Festival Le Grand Soufflet, qui met en lumière les musiques du Monde et traditionnelles, est revenu sur Roche aux Fées Communauté pour cette rentrée culturelle. Les festivités se sont étalées sur les deux premières semaines d'octobre avec différents rendez-vous sur le territoire (mini-concerts, projections, etc.).

Avec notamment **le samedi 5 octobre à la salle polyvalente à MARCILLÉ-ROBERT : le concert du trio SkeeQ**. Ce groupe s'inspire de l'esthétique scandinave et de nombreuses influences allant de la musique baroque à René AUBRY, des musiques du monde à DEBUSSY.

Une buvette organisée par l'association culturelle Marcilléenne était en place le soir du spectacle.

Très bonne fréquentation pour ce début de saison. Le public a apprécié et est venu en nombre.

Quelques autres événements de la saison culturelle en 2025 :

- Une résidence artistique à l'honneur !

Roche aux Fées Communauté poursuit son soutien à la création artistique et le développement d'actions culturelles sur le territoire en proposant une résidence de l'artiste Xavier RIJS, en partenariat avec l'association Étangs d'Art sur la commune de BRIE.

L'œuvre créée sera inaugurée le jeudi 5 juin 2025 en fin de journée aux abords du plan d'eau communal de Brie. Une exposition itinérante des œuvres de X. RIJS :

Après ESSÉ de novembre à janvier :

15 janvier - 15 Mars : LE-THEIL-DE BRETAGNE

18 mars - 10 mai : AMANLIS

13 mai - 5 Juin : BRIE



Echelles d'arbre de Xavier RIJS

« Curieuse sortie » au Musée Robert TATIN

Roche aux Fées Communauté continue sa série de découvertes de lieux culturels d'exception, le temps d'une « Curieuse sortie » **le samedi 29 mars 2025**. Venez découvrir le Musée Robert TATIN avec une formule comprenant le transport depuis JANZÉ, RETIERS ou MARTIGNÉ-FERCHAUD, une visite guidée du musée et des ateliers d'arts plastiques. Artiste reconnu aussi bien comme peintre que céramiste, il imagine et entreprend la réalisation d'une œuvre sculptée monumentale, construite autour de sa maison à COSSÉ-LE-VIVIEN. Il met à profit l'expérience partagée avec les bâtisseurs de Brasilia pour modeler en 21 ans une « archisculpture » unique et spectaculaire. Cette œuvre onirique propose au visiteur un voyage intérieur, foisonnant de références à des civilisations lointaines. Chacun peut y trouver un écho à sa propre culture et participer ainsi à l'histoire de l'humanité. L'Archisculpture est protégée au titre des Monuments Historiques depuis janvier 2022.



Informations pratiques pour les autres événements de la saison :

Programme complet et réservations sur rafcom.bzh, consultable également en mairie en version papier.

Infos : culture@rafcom.bzh | 02 99 43 64 87

LE HANGART - ARTS PLASTIQUES

Après un module d'initiation à l'art abstrait, qui a eu lieu le temps de trois lundis en janvier 2025. Inscrivez vous au **module Initiation au carnet de voyage** :

Explorez l'art du carnet de voyage, et découvrez un genre plastique qui évoque le voyage réel ou imaginaire. Vous y mêlerez mots, images, croquis et photographies pour donner forme à un récit visuel empreint de vos propres expériences et rêveries.

Public adulte : 51 euros les 3 séances. (Tarifs dégressifs si plusieurs modules sur d'autres thématiques)

Lundis 24 février, 3 et 10 mars de 18h à 21h au HangArt de RETIERS.

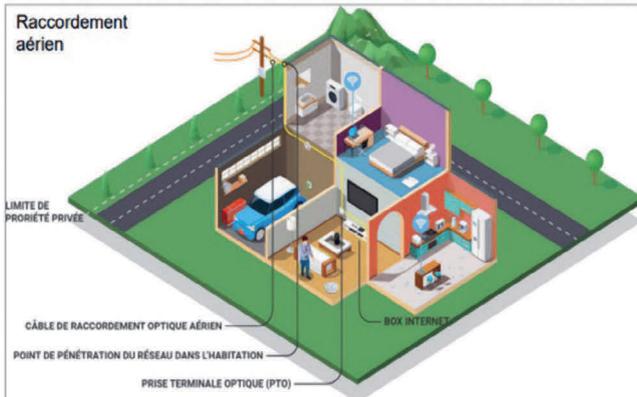
Renseignements et inscriptions lehangart@rafcom.bzh 02 99 43 42 75.

<https://lehangart.rafcom.bzh/la-formation/arts-plastiques/cours-adultes-modules>

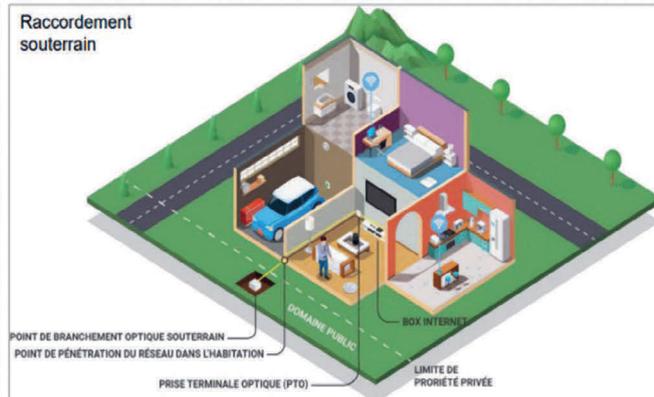




Vous avez été nombreux à avoir répondu à l'invitation de Mégalis Bretagne et THD Bretagne au forum Fibre à RETIERS le 13 novembre. **L'éligibilité est désormais imminente sur la commune**, il suffit d'aller sur le site THD Bretagne pour la vérifier : <https://www.thdbretagne.bzh/11384-etes-vous-eligible.ht>



Vérifier qu'il n'y a pas de végétation limitant le passage des câbles sur le domaine privé
Le cas échéant procéder à l'élagage avant l'intervention du technicien



Vérifier ou faire vérifier par un professionnel du bâtiment que les gaines desservant le domicile sur la partie privée ne soient pas cassées ou obstruées.
Le cas échéant, faire le nécessaire avant le rendez-vous.

QUELQUES CONSEILS :

- Votre seul interlocuteur est votre fournisseur d'accès (Bouygues, Free, Orange, SFR ...).
 - C'est votre fournisseur qui est chargé d'installer le câble depuis la voie publique jusqu'à votre Box.
- Réfléchissez bien au passage du câble et à l'emplacement de votre Box avant le 1er rendez-vous avec un technicien.**

Rappelez-vous que dans quelques années, le réseau cuivre actuel sera retiré. Une installation au début du déploiement devrait être faite gratuitement par votre fournisseur d'accès. Ce ne sera sans doute plus le cas dans quelques années.

En synthèse, ce qu'il faut retenir

Et en cas d'oubli, notre site www.thdbretagne.bzh est là !

<p>Pour vérifier l'éligibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mega.bzh/fibre - thd.bzh/carto 	<p>Pour toute problématique d'adressage :</p> <p>https://www.thdbretagne.bzh/12498-nous-contacter.htm</p>
<p>Le fournisseur d'accès internet est l'interlocuteur privilégié des Administrés lors du raccordement ou en cas de panne</p>	<p>En cas de construction ou de rénovation, l'adduction au réseau fibre optique est à anticiper, en contactant un professionnel dès le dépôt du permis de construire</p>
<p>En cas de dégâts constatés sur le Réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • https://dommages-reseaux.orange.fr/ (Particuliers) • https://signal-reseaux.orange.fr/ (Collectivités) 	<p>Pour nous contacter :</p> <p>https://www.thdbretagne.bzh/12498-nous-contacter.htm</p>





LE SMICTOM

LE SAVIEZ-VOUS ?

LES CHANGEMENTS DE LA COLLECTE DES DÉCHETS POUR 2025

Ces dernières années, la collecte a connu des évolutions majeures dans son fonctionnement : collecte une semaine sur deux, déploiement des bornes de collecte, tri de tous les emballages... Ces changements d'habitude ont permis de réduire la quantité de déchets produite par chaque foyer, mais aussi de favoriser une collecte plus vertueuse.

À partir du 1er janvier 2025, un nouveau marché de collecte, remporté par Suez lors d'un appel d'offres, va permettre de maintenir cette dynamique positive. Les changements majeurs à retenir sont les suivants :

- Le calendrier de collecte va changer pour toutes les communes du territoire. Autrement dit, chaque foyer collecté en porte-à-porte changera de jour de collecte, pour **MARCILLÉ-ROBERT, LE RAMASSAGE SERA LE MERCREDI DES SEMAINES PAIRES**. Pour anticiper cette nouveauté, les calendriers seront disponibles dès la fin d'année 2024 sur le site du SMICTOM (www.smictom-sudest35.fr) et en mairie.

- L'impact carbone de la collecte va diminuer, en majeure partie grâce au remplacement des véhicules, permettant de supprimer l'usage du diesel et de le remplacer par un biocarburant, mais aussi grâce à la refonte des circuits de collecte, optimisant chaque trajet.

- Le déploiement des bornes de collecte va être poursuivi dans les zones agglomérées.

Ces nouveautés ont pour objectif de proposer un service de collecte qui soit adapté à l'usage de l'habitant, tout en gardant une maîtrise des coûts qui soit acceptables.

DÉCHÈTERIE : QUEL AVENIR POUR LES BENNES « ENFOUISSEMENT »

Lors de votre dernier passage en déchèterie, vous avez peut-être remarqué une nouvelle benne : la filière « Enfouissement ». Tous les déchets qui y sont déposés sont enfouis, faute de solutions de valorisation. La raison de ce changement ? L'Unité de Valorisation Énergétique (CVED situé à Vitré), qui accueillait jusque-là les bennes

« Incinérables », arrive en fin de vie après plus de trente ans de service. En effet, l'outil n'étant plus en mesure d'accueillir ces déchets, il privilégie la valorisation des ordures ménagères du territoire.

Mais alors, quelle solution pour les déchets déposés dans cette benne ? Ces déchets ne seront pas enfouis éternellement. En effet, le CVED va être renouvelé d'ici 2028 pour accueillir un plus grand volume de déchets, permettant de supprimer leur enfouissement pour tout le territoire.

De plus, le SMICTOM travaille avec le syndicat de traitement S3T'ec pour déployer de nouvelles filières de valorisation dans les déchèteries du territoire. Par exemple, la filière « Plastiques rigides », mise en place en 2023 dans les Valoparcs du territoire, a permis de sortir de la benne Enfouissement plus de 59 tonnes de déchets recyclables ! De nouvelles solutions vont donc être proposées par le syndicat pour continuer à réduire le volume de cette benne, grâce à de nouvelles filières de valorisation.

LE SMICTOM SOUTIEN LES ASSOCIATIONS POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Vous êtes une association ? Vous souhaitez réduire vos déchets ou vous sensibiliser au tri et à la réduction de vos déchets ?

Le SMICTOM Sud-Est 35 propose un coup de pouce financier aux associations du territoire qui souhaitent s'engager dans une démarche responsable. Toutes les actions visant à réduire les déchets dans votre association peuvent être subventionnées : achat de gobelets ou de gourdes réutilisables, location de vaisselle, animations et formations autour du compostage ou de la sensibilisation au tri...

Vous souhaitez déposer un dossier ? Rendez-vous sur le site du SMICTOM, dans l'espace « associations ».

Nouveaux arrivants : Découvrez votre service de collecte !

Vous venez d'emménager dans votre commune et vous ne savez pas où jeter vos déchets ? Le SMICTOM Sud-Est est là pour vous accompagner ! Collecte des ordures ménagères et emballages, carte d'accès aux déchèteries, consignes de tri... Le syndicat, qui assure le service de collecte des déchets des 67 communes du territoire, a une solution pour chacun de vos déchets.

Dès votre emménagement, contactez le SMICTOM par téléphone au 02 99 74 44 47 ou en ligne (www.smictom-sudest35.fr) pour être dotés d'une solution de collecte et une carte de déchèterie.



Le saviez-vous ?
Pour chaque benne à papier de la commune vidée par le SMICTOM, une partie des bénéfices est reversée aux deux écoles.



LE CALENDRIER DE COLLECTE 2025

Afin de vous préparer aux changements des jours de collecte, ci-dessous votre nouveau calendrier de collecte :



Malin ! la collecte s'adapte aux déchets en moins



Mercredi semaine paire - ma commune
Amanlis, Boistrudan, Brie, Coësmes, Janzé (campagne), Marcillé-Robert

Les sacs jaunes doivent **uniquement** être utilisés pour les emballages. Les bacs et sacs jaunes doivent être sortis la veille au soir.

CONSIGNES DE TRI

Tous les emballages se trient, déposez-les en sac jaune ou dans les bornes emballages.

En 2025, valorisez vos déchets alimentaires : trouvez votre solution de compostage auprès du SMICTOM !

Tous les déchets papiers et les contenants en verre se déposent dans les bornes de collecte.

Il existe 12 déchèteries sur votre territoire. Trouvez la plus proche de chez vous sur le site du SMICTOM.

2025

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
M 1	S 1	S 1	M 1
J 2	D 2	D 2	M 2 ●
V 3	L 3	L 3	J 3
S 4	M 4	M 4	V 4
D 5	M 5 ●●	M 5 ●●	S 5
L 6	J 6	J 6	D 6
M 7	V 7	V 7	L 7
M 8 ●●	S 8	S 8	M 8
J 9	D 9	D 9	M 9
V 10	L 10	L 10	J 10
S 11	M 11	M 11	V 11
D 12	M 12	M 12	S 12
L 13	J 13	J 13	D 13
M 14	V 14	V 14	L 14
M 15	S 15	S 15	M 15
J 16	D 16	D 16	M 16 ●●
V 17	L 17	L 17	J 17
S 18	M 18	M 18	V 18
D 19	M 19 ●●	M 19 ●●	S 19
L 20	J 20	J 20	D 20
M 21	V 21	V 21	L 21
M 22 ●●	S 22	S 22	M 22
J 23	D 23	D 23	M 23
V 24	L 24	L 24	J 24
S 25	M 25	M 25	V 25
D 26	M 26	M 26	S 26
L 27	J 27	J 27	D 27
M 28	V 28	V 28	L 28
M 29	S 29	S 29	M 29
J 30	D 30	D 30	M 30 ●●
V 31	L 31	L 31	

CONTACT
www.smictom-sudest35.fr
02 99 74 44 47



● Bac gris

● Sacs jaunes

Suivez vos levées dans votre espace Écocito disponible sur le site du SMICTOM.

☞ Report de collecte (jour férié)



Malin ! la collecte s'adapte aux déchets en moins

2025

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
J 1	D 1	M 1	V 1	L 1	M 1 ●●	S 1	L 1
V 2	L 2	M 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2
S 3	M 3	J 3	D 3	M 3 ●●	V 3	L 3	M 3
D 4	M 4	V 4	L 4	J 4	S 4	M 4	J 4
L 5	J 5	S 5	M 5	V 5	D 5	M 5	V 5
M 6	V 6	D 6	M 6 ●●	S 6	L 6	J 6	S 6
M 7	S 7	L 7	J 7	D 7	M 7	V 7	D 7
J 8	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8	S 8	L 8
V 9	L 9	M 9 ●●	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9
S 10	M 10	J 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10 ●●
D 11	M 11	V 11	L 11	J 11	S 11	M 11	J 11
L 12	J 12 ●●	S 12	M 12	V 12	D 12	M 12	V 12
M 13	V 13	D 13	M 13	S 13	J 13	J 13 ●●	S 13
M 14 ●●	S 14	L 14	J 14	D 14	M 14	V 14	D 14
J 15	D 15	M 15	V 15	L 15	M 15 ●●	S 15	L 15
V 16	L 16	M 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16
S 17	M 17	J 17	D 17	M 17 ●●	V 17	L 17	M 17
D 18	M 18	V 18	L 18	J 18	S 18	M 18	J 18
L 19	J 19	S 19	M 19	V 19	D 19	M 19	V 19
M 20	V 20	D 20	M 20 ●●	S 20	L 20	J 20	S 20
M 21	S 21	L 21	J 21	D 21	M 21	V 21	D 21
J 22	D 22	M 22	V 22	L 22	M 22	S 22	L 22
V 23	L 23	M 23 ●●	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23
S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 24 ●●
D 25	M 25 ●●	V 25	L 25	J 25	S 25	M 25	J 25
L 26	J 26	S 26	M 26	V 26	D 26	M 26 ●●	V 26
M 27	V 27	D 27	M 27	S 27	L 27	J 27	S 27
M 28 ●●	S 28	L 28	J 28	D 28	M 28	V 28	D 28
J 29	D 29	M 29	V 29	L 29	M 29 ●●	S 29	L 29
V 30	L 30	M 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30
S 31		J 31	D 31		V 31		M 31



Mon jour de collecte - mercredi semaine paire

● Bac gris

● Sacs jaunes

☞ Report de collecte (jour férié)



Les Commerçants

La boulangerie a retrouvé un peu de vie, puisqu'elle est occupée, depuis mars 2024, par la ferme de la Cordière. Fabien HOUGET, victime d'un incendie qui a détruit son laboratoire fin 2023 au Theil, est venu solliciter la commune pour continuer son activité. C'est à l'unanimité que le conseil s'est prononcé favorablement à l'installation de Fabien et de ses employées. Le magasin est ouvert tous les mercredis et vendredis, et en plus de la charcuterie traditionnelle, un dépôt de pain est proposé. Quant au logement occupé par les anciens boulangers, depuis l'arrêt de la boulangerie en août 2022, il a été libéré fin octobre 2024.



Commandez et réglez en ligne

en composant un panier de votre choix
à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit



www.cagette.net

Cagette de Marcillé

Panier de produits locaux à Marcillé Robert



Fruits et
Légumes



Épicerie



Boissons



Crèmerie



Boulangerie et
pâtisserie

Légumes: Solène de la ferme des 3 poules, Marcillé,
Légumes et tisanes: Jimmy et Alex de Potage et Nature, Boistrudan
Fromages de chèvre: Corinne et Jérémie de la Chèvrerie d'Amanlis,
Fromages de vache : Magali de la ferme du grand pâtis, Bais,
Pommes, jus, œufs: Denis de Mitan Cranne, Domagné,
Pizzas: Kevin de l'Atelier Enfariné, Bais,
Fruits et sorbets: Jean Jacques de l'Arbre aux Sorbets, Moulins,
Pains et brioches: Alexis, boulanger au levain, Amanlis,
Kombucha : Hervé de Galeizh Kombucha, Thourie,
Bières de la Brasserie Perraut, Martigné-Ferchaud

Commandes ouvertes du lundi matin au mercredi minuit
Retrait des commandes le vendredi de 16h à 18h à la charcuterie

**Vous n'avez rien commandé cette semaine ?
Les produits locaux vous intéressent ?**

Commandez avant mercredi prochain minuit en trouvant la cagette de Marcillé sur Cagette.net ou en flashant le QR code.
Le paiement se fait en ligne lors de la commande.



<https://app.cagette.net/group/18424>

La cagette de Marcillé est une initiative de producteurs locaux et de consommateurs du village de Marcillé Robert généreusement accueillie par la Charcuterie de la Cordière.

Infos : Benjamin 06 89 63 95 12 // Stéphanie 06 23 80 92 92

Faites vos courses en direct des producteurs, c'est facile !

Artisans & Commerçants



Sar' Coiff
 0659900219
 12 grande rue
 35240 Marcillé-Robert
 Siret: 83374658900047

Homme Femme Enfant

Vous avez des projets ?
Création Entretien
Taille, tonte
Clôture, Terrasse

Les Jardins de l'Avenir

Clinchamp • 35240 MARCILLÉ-ROBERT
 S. GERAULT F. BEAULIEU
 06 45 64 51 96 06 45 64 52 09

BC2E
 DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Rennes Vitré
 Chateaubriant

• ETAT DES LIEUX LOCATIF
 • TERMITES • AMIANTE
 • DPE • ELECTRICITÉ
 • MESURAGE • ERP
 • PLOMB • GAZ
 • VISITE 360°

BOISSEAU Julien • 07 70 00 39 57
 julien.boisseau@bc2e.com • <https://ibdiag.bc2e.com>

COUVERTURE
ZINGUERIE
RAMONAGE
DÉMOUSSAGE
ENTRETIEN
VÉLUX
SOLAIRE

CKM
 Couverture

06 38 81 27 02

ckmcouverture@gmail.com
 ckmcouverture Ketelaere

Alain KETELAERE
 14, La ville Bedon
 35240 MARCILLÉ-ROBERT

Frédéric METAIRIE
 13 Allée des Epinettes
 35370 BRIELLES

COUVERTURE
STEUNOU

MICKAËL STEUNOU
 07 64 75 96 18
 mickael@couverturesteunou.com

• Étanchéité
 • Zinguerie
 • Couverture

WWW.COURETURESTEUNOU.COM

COUVERTURE
CHARPENTE
ZINGUERIE

Sébastien DUVAL
 06 84 69 25 69

35240 Marcillé-Robert
 contact@sebastienduval.fr
www.sebastienduval.fr

Maçonnerie
Ossature Bois

Rénovation, Extension, Création d'ouvertures, Joints de pierre,
 Enduits, Aménagement extérieur et intérieur,
 Bardage, Terrasse, Allée bois massif, Composite...

Entreprise Dubois
 06 01 84 44 98 - 02 99 44 64 38
 Sur la Lande - 35 240 Marcillé-Robert

EIRL

RENOVATION
 NEUF
 PEINTURE
 ITE
 JOINTS DE PIERRES

LRRAVALEMENT

07.50.94.52.82.
 LRRAVALEMENT@GMAIL.COM
 LA METTRIE - 35240 MARCILLE ROBERT

RACIMES

Spécialiste de l'arbre • Entretien • Abattage

FARMING COMMUNICATION

Frédéric THOMAS
 Amillé 4
 35240 Marcillé-Robert
 fthomas.tcs@gmail.com
 06 07 83 42 59
 @FthomasTcs

www.agriculture-de-conservation.com

VENTE DE VOLAILLES

SARL La Marre O'Volailles

Vente de volailles démarrées,
 poulets, canards, pintades,
 poulettes ponduses, oisons,
 dindons...

GAETAN 06 09 70 11 60
 JUSTINE 07 70 18 60 49
 Du Lundi au vendredi (8h - 19h)
 Le Samedi (8h - 15h)

Possibilité de livraison
 Vente d'aliments de basse-cour

La Marre
 35240 MARCILLE ROBERT

RACIMES
 Entreprise d'élagage

Romuald CROIZÉ
 8, le Plessis
 MARCILLÉ-ROBERT

www.racimes.com
 racimes.elagage35@gmail.com
 06.76.85.82.45

LA FERME DES 3 POULES

Légumes locaux de saison
Sans traitement chimique de synthèse
 Solène LE MIGNOT-COLLIN
 35240 Marcillé-Robert : 06.37.13.95.43
 fermedes3poules@gmail.com

Élevage familial - Recettes traditionnelles

FABIEN HOUGET
 06 84 05 14 43

charcuterie@lacordiere.fr
 ouvert les mercredis
 et vendredis au
 10 grande rue à
 Marcillé-Robert
 35240 Le Theil-de-Bretagne

LA CORDIÈRE
 FERME PORCINE - LE THEIL-DE-BRETAGNE

L'atelier enfariné

PIZZA
 Fabrication artisanale
 Cuite au four à bois

07.49.79.89.00

latelier-enfarine.jimdosite.com
 Le vendredi soir à côté de la mairie.

La Fabrik à Patrick

Le mardi soir à côté de la mairie
 Passez votre commande au 07.68.40.17.61
 patrickory53@gmail.com





Services Médicaux

MEDECIN

Docteur TAPALAGA - 1, Grande Rue - 02 99 43 12 26

(uniquement sur rendez-vous)

PHARMACIE

BENOIST Anne, Pharmacien

14, Grande Rue - 02.99.43.60.53

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 9H00 - 12H30 / 15H00 - 19H30

mercredi : 15H00 - 19H30 - samedi : 9h00 - 12h30

INFIRMIÈRES

Marie-Annick NYS et Mathilde MAIGRET

1, Grande Rue - 02 99 47 95 13 - 06 78 00 03 05

INFIRMIÈRE ASALÉE : Myriam BOULIER

OSTÉOPATHES

Charlotte AUTISSIER - Emilie ROLLAND - Alexandre TOUZET

1, Grande Rue - 02 99 44 06 62



«L'équipe de la pharmacie vous souhaite une bonne année 2025 ! ouvert du lundi au samedi de 9h-12h30 et de 15h à 19h30 à l'exception du mercredi matin et du samedi après-midi. Je vous remercie par avance et vous souhaite de belles fêtes de toute fin d'année ! Bien cordialement» Mme Benoist

RELAXOLOGUE

Hélène COZANNET,

Praticienne en hypnose et Thérapie brèves

18, Grande Rue - 06 70 24 35 23

helenecozannet.fr

SOPHROLOGUE

Arlette SEGONZAC

06 98 85 09 64

arlette@sophrologie.bzh

www.sophrologie.bzh



Numéros utiles

MAISON MÉDICALE DE GARDE DE JANZÉ (sur rendez-vous)

Samedi 12h00 - 20h00 / Dimanche 8h00 - 20h00

02 99 43 44 45

APPEL D'URGENCE

112 - 114 (PAR SMS)

POLICE SECOURS

17

GENDARMERIE DE JANZÉ

02 99 47 03 18

GENDARMERIE DE RETIERS

02 99 43 51 05

SAPEURS POMPIERS

18

SAMU (Urgences médicales)

15

CENTRE ANTI POISON ET DE TOXICOVIGILANCE DE RENNES

02 99 59 22 22

HÔPITAL PONTCHAILLOU DE RENNES

02 99 28 43 21

URGENCES CARDIOLOGIQUES

02 99 28 25 28

URGENCES PÉDIATRIQUES HÔPITAL SUD

02 99 26 67 57

ENFANT EN DANGER (SNATED)

119

CYBERHARCÈLEMENT DE JEUNES

3018

VIOLENCES FEMMES INFO

3919

MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES

02 99 02 21 22 - 3917 (numéro national)

NUMÉRO D'AIDE AUX VICTIMES (Agression, vol, accident)

116006

SAMU Social (Urgence et accueil des personnes sans abri)

115

URGENCES

Pompiers : 18

SAMU : 15

Police : 17

114

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS



L'abandon est toujours une blessure ...

Soignons les animaux qui en sont victimes.

38

Qui contacter en cas d'animal errant ? Contactez la mairie aux heures d'ouverture ou la gendarmerie qui fera appel aux services de la fourrière animale. Conformément à la loi, tout animal trouvé sur la voie publique doit être confié à une fourrière animale.

Que faire si votre animal s'est échappé ? Si vous avez perdu votre animal de compagnie, contactez la mairie. Si votre animal a eu la chance d'être recueilli, vous pourrez le récupérer en vous acquittant du montant dû en lien avec le temps de garde effectué. **À noter que l'identification obligatoire de votre animal par tatouage ou puce électronique permet à la fourrière de vous retrouver et de vous prévenir.**



10 Naissances en 2024



GUINÉ Raphaël	21/02/2024	La Granjottière
MENEUX Sophia	27/03/2024	2, le Boulevard
COURTIGNÉ Noah	06/05/2024	31, le Boulevard
DENIS CHAPON Sacha	23/05/2024	La Jagaudière

Apparaissent dans le bulletin les naissances des enfants dont les parents ont donné une réponse favorable de parution.

5 Mariages

BARS Simon et DELANCHY Mélissa	09/03/2024	5 rue des Lavandières
AUBERT Thomas et BUGEL Marine	06/07/2024	La Mettrie
RAZAFISON Alain et LIGUET Charlène	03/08/2024	Le Coursonnier
AUPIAIS Sébastien et DE OLIVEIRA Delphine	17/08/2024	La Mettrie
RENOUARD Daniel et LEROY Josiane	09/11/2024	2 rue des Loisirs



Décès

SUBILE Léontine née BLIN	10/01/2024	14 allée le Mesnil
CHEVREL Madeleine née LEBRETON	18/01/2024	Résidence de l'étang
LE FLEM Valérie	02/02/2024	12, le Bourg
NEVEU Annick née BOISNARD	11/02/2024	Le Grand Bourg
HEUDE François	20/03/2024	Résidence de l'étang
CHAMPION Alain	24/03/2024	Résidence de l'étang
MOREL Marie née FORESTIER	26/04/2024	Résidence de l'étang
QUÉMÉNER Thierry	20/05/2024	1, la Ville Bedon
GÉRARD Léon	04/07/2024	Vrezel
BERTOCCHI Josiane née BERGER	08/07/2024	Résidence de l'étang
LASSERRE Arlette	08/07/2024	3 Clinchamp
BREMONT Juliette née BOHEAS	16/07/2024	Résidence de l'étang
GUYOT Georgette née RENAUT	21/07/2024	Résidence de l'étang
ELSHOUT Paulette née ADEUX	23/08/2024	10 Route de Retiers
LERAY Marie née FORTECOEFFE	30/08/2024	Résidence de l'étang
THORIGNÉ Maria	30/08/2024	Résidence de l'étang
BUSCH Marie-France née LE BOUARD	03/09/2024	9 rue du Tertre
JAMOIS Marie née HUCHET	17/09/2024	Résidence de l'étang
DENIEUL Marcel	18/09/2024	Résidence de l'étang
GUILLOIS Marie née CERTENAI	25/09/2024	Résidence de l'étang
POLIGNÉ Joséphine née RENOUX	12/10/2024	Résidence de l'étang
FREIN Claude	13/10/2024	1 route de Visseiche
POIRIER Pierre	26/10/2024	Résidence de l'étang
DEBROIZE Bernadette née RABOT	13/11/2024	Résidence de l'étang
THOMAS Jean	18/11/2024	Résidence de l'étang
LOISEL Madeleine née MÉRIL	24/12/2024	Résidence de l'étang

2024 en photos



Voeux du Maire 2024



Spectacle «Entre lien et chou»



Journée nettoyage avec l'ACM



Carnaval des écoles



Départ de Mme CLOUIN



Les enfants à l'EPHAD



Soirée à la Minoterie



Fête de l'école Louise Bellays



Soirée avec les Vinyl Lovers



Courir pour la Vie



Commémoration du 11 novembre



Décoration de la salle polyvalente

